



Caen la mer

COMMUNAUTÉ D'IDÉES, AGGLOMÉRATION D'ÉNERGIES

# Sillage

JOURNAL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION CAEN LA MER

n° 22 / Avril - Mai - Juin 2009



**Jardin secret**

Le long du canal à  
Blainville-sur-Orne p. 4



**Transports**

Le bus sur simple appel  
p. 5



**Grand public**

Paroles d'anciens des  
beaux-arts p. 17



**Portrait**

Patrick Jeannenez,  
directeur général de Letna  
à Cormelles-le-Royal p. 20



**Dans les détails**

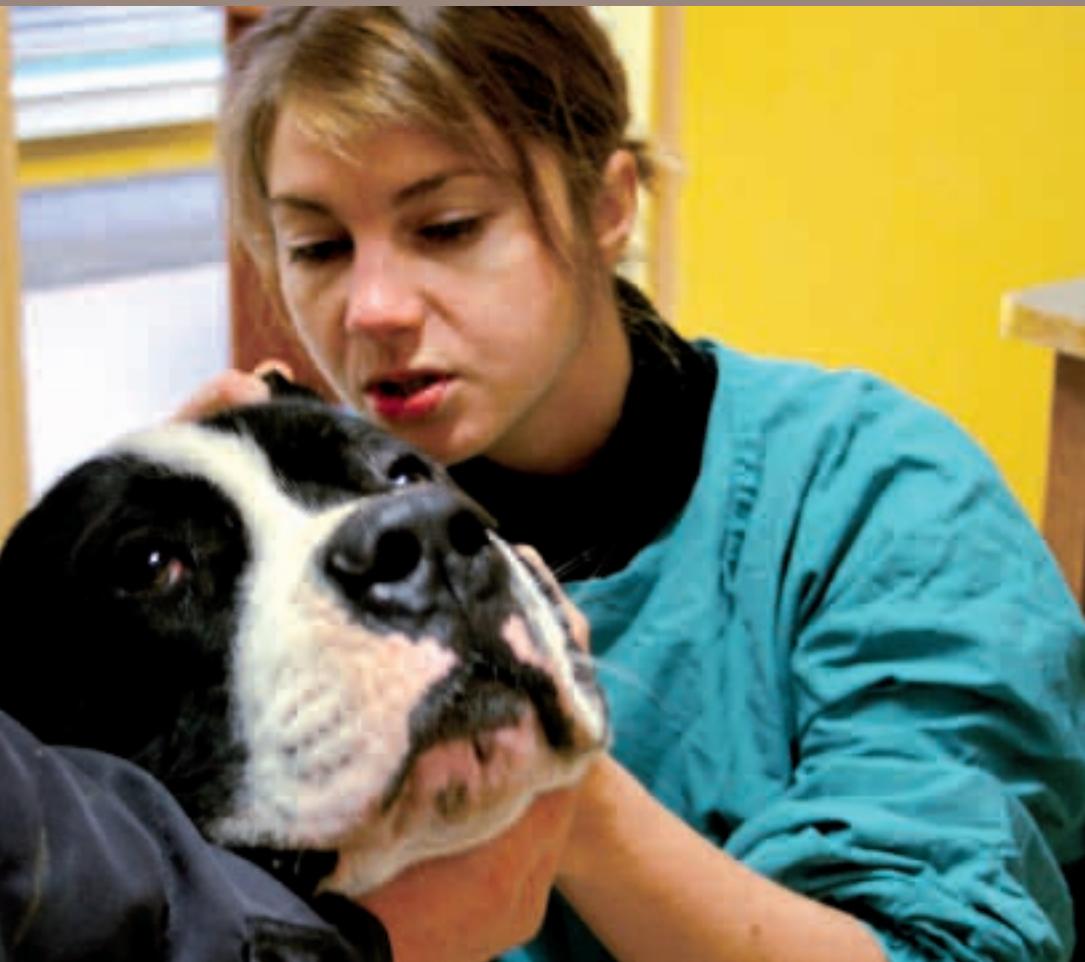
Développement économique p. 13

## Insertion - emploi : l'agglomération intensifie le chantier

# Arrière-boutique

## Une fourrière au service de 119 communes

EN 2008, LA FOURRIÈRE ANIMALE DE CAEN LA MER, INSTALLÉE À Verson, A RECUEILLI 806 CHIENS ET 566 CHATS. PLEINS FEUX SUR CET ÉQUIPEMENT CHARGÉ DE CAPTURER LES ANIMAUX ERRANTS.



### La fourrière n'est pas un refuge

À la fourrière de Caen la mer, les particuliers ne peuvent pas déposer leur animal de compagnie ni venir en adopter. Seules, les 119 communes qui ont passé une convention avec Caen la mer, peuvent faire intervenir les agents de la fourrière si un animal divague sur leur territoire. La fourrière n'est donc pas un refuge.

### Recherche propriétaires

Une fourrière a parfois mauvaise réputation. Pourtant, elle est très utile aux propriétaires qui veulent retrouver leur animal préféré. En effet, dès la prise en charge de l'animal après capture, une recherche de son propriétaire est effectuée - s'il est tatoué, porte une puce électronique ou porte un collier où figurent le nom et l'adresse de son maître - auprès du fichier central canin. S'il n'est pas identifiable, l'animal est nourri, soigné et tatoué et il peut attendre d'être réclamé pendant un délai franc de huit jours ouvrés. Les animaux sont restitués à leur propriétaire après acquittement des frais de garde et de capture.



### Des capteurs sur appel

Les agents, dénommés « capteurs », de la fourrière de Caen la mer (budget annuel de 260 000 euros) effectuent plus de 40 000 km par an pour récupérer les animaux. Ils interviennent sur appel des mairies adhérentes. Pour les captures urgentes (animaux dangereux, "mordeurs" ou "griffeurs"), ils n'interviennent que sur appel de la police municipale ou nationale, de la gendarmerie ou des pompiers. En 2008, 1 372 animaux ont été recueillis. Au total, 10 849 repas ont été servis (7 053 pour les chiens et 3 796 pour les chats).

### Les SPA sont partenaires

Une fois ce délai légal de 8 jours expiré, l'animal est considéré comme abandonné et devient la propriété de la fourrière. Il peut alors être remis, s'il est adoptable, à la Société protectrice des Animaux (SPA) de Verson ou d'Aunay-sur-Odon. Si l'animal est en mauvais état sanitaire, trop âgé pour être adopté ou jugé dangereux, il sera euthanasié. Cette solution est peu employée (157 chiens sur les 806 ramassés). Certains cas demandent une application plus souple du règlement. Notamment lorsque l'animal est le seul compagnon.



**SI VOUS AVEZ PERDU VOTRE ANIMAL, vous pouvez contacter la fourrière pour savoir s'il a été capturé : 02 31 80 73 03.**



## Caen la mer

Les 29 communes de la  
Communauté d'agglomération  
de Caen la mer

AUTHIE [1]  
 BÉNOUVILLE [2]  
 BIÉVILLE-BEUVILLE [3]  
 BLAINVILLE-SUR-ORNE [4]  
 BRETTEVILLE-SUR-ODON [5]  
 CAEN [6]  
 CAMBES-EN-PLAINE [7]  
 CARPIQUET [8]  
 COLOMBELLES [9]  
 CORMELLES-LE-ROYAL [10]  
 CUVERVILLE [11]  
 DÉMOUVILLE [12]  
 ÉPRON [13]  
 ÉTERVILLE [14]  
 FLEURY-SUR-ORNE [15]  
 GIBERVILLE [16]  
 HERMANVILLE-SUR-MER [17]  
 HÉROUVILLE SAINT-CLAIR [18]  
 IFS [19]  
 LION-SUR-MER [20]  
 LOUVIGNY [21]  
 MATHIEU [22]  
 MONDEVILLE [23]  
 PÉRIERS-SUR-LE-DAN [24]  
 SAINT-AUBIN-D'ARQUENAY [25]  
 SAINT-CONTEST [26]  
 SAINT-GERMAIN-LA-BLANCHE-HERBE [27]  
 SANNERVILLE [28]  
 VILLONS-LES-BUISSONS [29]

Déchets : le numéro vert (appel gratuit)

N° Vert 0 800 00 14 29



## La prochaine séance de Caen la mer

Le prochain conseil communautaire se tiendra à Caen le vendredi 19 juin à 18h, dans les nouveaux locaux de l'école supérieure d'arts et médias de Caen. Les séances sont toujours publiques. L'ordre du jour sera diffusé par voie de presse et sur le site internet de Caen la mer. ■

### CHIFFRE CLÉ

# 1 609

C'est le nombre d'entrées gratuites comptabilisé à la patinoire de Caen la mer en décembre 2008 et janvier 2009, suite au partenariat initié pour la 1<sup>ère</sup> fois entre la patinoire provisoire de la ville de Caen et l'équipement de Caen la mer. Chaque personne venant à la patinoire de Caen s'est vue remettre une entrée gratuite pour la patinoire de Caen la mer. 15 000 tickets ont été distribués. Près de 11 % ont donc bénéficié de cette offre. ■



# éditorial

PERSPECTIVES

## Rigueur, solidarité et ambition

*Le budget 2009 de Caen la mer reflète la période de transition qui s'annonce pour le développement de l'agglomération. Il s'inscrit bien sûr dans la continuité des actions engagées au cours des dernières années mais il amorce surtout la traduction des priorités du projet stratégique en cours d'élaboration pour le présent mandat. En ce sens, il met en évidence un effort particulièrement important sur l'offre de nouveaux services à la population, en réponse à des besoins essentiels, tels que la mobilité, le logement ou la culture.*

*Pourtant, cette année, l'exercice était difficile : il nous fallait préparer un budget équilibré, particulièrement rigoureux compte tenu de la dégradation de nos recettes, tout en préservant les capacités de Caen la mer à développer de nouveaux projets, particulièrement nécessaires dans un contexte de crise économique, sociale et financière.*

*Caen la mer se devait donc d'élaborer un budget qui conjugue à la fois rigueur, solidarité et ambition.*

*Rigueur d'abord, par l'extrême contrainte des dépenses des services. Les efforts demandés ont permis d'économiser 2 millions d'euros.*

*Solidarité ensuite, avec celle des communes qui ont accepté une baisse significative de leur dotation de solidarité communautaire (DSC), qui leur est annuellement versée, pour permettre de développer des projets communautaires structurants et d'atténuer la participation demandée aux ménages.*

*L'ambition, enfin, compte tenu de l'effort porté aux investissements, dans un double objectif de développer l'agglomération et de participer activement à la relance pour soutenir l'économie, donc l'emploi, comme le montre le dossier de ce nouveau numéro de Sillage.*

*Dans un contexte difficile, où les collectivités subissent de plein fouet, comme les entreprises et les ménages, tant la crise économique que les baisses significatives des engagements de l'État, ce budget a néanmoins pu être adopté à une très large majorité. Il a été voté après des débats respectueux et ouverts, dans un souci permanent de construire ensemble. Que vos élus, conseillers à l'agglomération, soient remerciés pour ces contributions positives.*

*À nous, désormais, de vous prouver, au jour le jour, du bien fondé des choix qui viennent d'être déterminés.*

*À nous, désormais, de continuer à être dignes de votre confiance.*

**Philippe Duron**

Président de la communauté  
d'agglomération Caen la mer



Caenlamer  
**n°22**  
**Sillage**

JOURNAL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION CAEN LA MER

21, place de la République • 14050 Caen cedex 4 • Tél. : 02 31 39 40 00  
Internet : www.caenlamer.fr • E-mail : caenlamer@agglo-caen.fr  
Directeur de la publication : Philippe Duron / Codirecteur de la publication : Jacques Lelandais / Rédacteur en chef : Gérard Fourquet / Adjoint au rédacteur en chef : Marc Thébaud / Rédaction, photos, maquette et mise en page : aprim-caen.fr / Photo de une : IKEA France / Impression : Imaye Graphic  
• N° ISSN 1761-7308 - Dépôt légal à parution. • Tirage : 114 000 exemplaires.





**Blainville-sur-Orne**  
Daniel Françoise  
Maire

### JARDIN SECRET

## “L'élégance des grues du port”

« Les gens connaissent Blainville pour Renault Trucks et le port. Quand on voit les grues depuis la route, on sait qu'on est arrivé. J'aime bien l'effervescence qui règne sur le quai que je regarde souvent depuis ma fenêtre. L'activité industrialo-portuaire fait partie de la vie de la commune depuis le début du 20<sup>e</sup> siècle. Il y a parfois des petites frictions avec des riverains concernant les nuisances (poussière, bruit...). Mais, c'est naturel lorsqu'il y a une telle activité. Avant la création de la déviation, la route de Caen-Ouistreham passait dans Blainville. A l'époque, on accédait au canal par le chemin de



la planche, qui existe toujours, et j'ai jamais découvert l'élégance des grues. Elles ont quelque chose de poétique. Lorsque j'ai fait construire mon pavillon, au début des années 80, j'ai voulu acheter une parcelle juste en face du quai. L'aménagement de la future zone d'évitement, à cet endroit, va permettre aux cargos de manœuvrer face au quai. C'est le signe d'un renouveau avec, en ligne de mire, le développement d'une filière nautique à Caen la mer. »

Dans chaque numéro, le maire d'une commune de l'agglomération livre son "jardin secret".

### Agglomération

## Cap Horn, le refuge des sans-abri

Place de la Demi-Lune, à Caen, au bout d'un petit chemin, le Cap Horn (Centre d'accueil provisoire, d'hébergement, d'orientation et de réconfort nocturne) accueille les personnes sans domicile fixe, de 17h à 9h le matin, tous les jours de l'année. Créé dans les années 60 par l'abbé Fourquemin, l'établissement a été transféré à Caen la mer en 2003, au titre de la compétence « habitat ». Il peut accueillir 38 hommes seuls, majeurs, en chambres de 4, et propose douche, repas du soir et petit-déjeuner. Il est complet toute l'année, avec une liste d'attente de 4 à 13 personnes en période hivernale. En 2008, 329 personnes ont dormi au Cap Horn et plus de la moitié y ont passé plus de 15 jours consécutifs. Chaque matin, le résident quitte sa chambre, mais nombreux sont ceux qui y reviennent le soir même, durant des mois, voire des années. Reflet involontaire

des conflits mondiaux, depuis octobre 2008, le Cap Horn accueille de jeunes demandeurs d'asile d'origine soudanaise, en attente d'un statut de réfugié.

Caen la mer recrute actuellement un travailleur social (poste financé par la DDASS), pour assister le responsable dans la gestion du centre et accompagner les résidents dans leurs démarches d'insertion auprès d'autres structures de l'agglomération. Une étude est également en cours pour envisager la rénovation du bâtiment. Par ailleurs, les économies réalisées dans le cadre de la cérémonie des vœux de l'agglomération financeront des actions en faveur du confort des occupants.



### LE MONDE DE LA RUE PERD SON DÉFENSEUR

Sylvain Gourbin, responsable du service Trait d'Union, le Samu social chargé de la maraude auprès des sans-abri, est décédé le 10 janvier, à 41 ans. Secouriste, entré à la Croix-Rouge de Caen en 1993, il rencontre l'abbé Fourquemin, fondateur du Cap Horn, qui l'encourage à poursuivre le travail de mise à l'abri des SDF. Le « monde de la rue » lui a rendu hommage au cours d'une marche silencieuse, aux côtés d'élus et de travailleurs sociaux. Le préfet a proposé sa nomination dans l'Ordre national du mérite. Président de Caen la mer, Philippe Duron a souligné le désarroi provoqué par sa disparition « parmi ceux qui sont attentifs ou actifs sur la question de société essentielle qui est la défense et la réinsertion des grands exclus ».



16 décembre 2008 : Visite du préfet. En pleine vague de froid, le préfet de Région, Christian Leyrit, fait le tour des équipements dédiés à l'accueil d'urgence avec la Maraude. Ici, au Cap Horn.



29 janvier 2009 : Galette des rois. Chaque année, les élus de Caen la mer partagent la traditionnelle galette avec les résidents du Cap Horn et les partenaires (Conseil général, Direction des affaires sanitaires et sociales, Caisse d'allocations familiale, Centre communal d'action sociale).

Bénouville, Eterville, Mathieu, Saint-Aubin d'Arquenay et Sannerville ↻

## Le bus sur simple appel

DEPUIS JANVIER DERNIER, QUATRE NOUVELLES LIGNES <sup>(1)</sup> ASSURENT LA DESSERTE DE BÉNOUVILLE, ETERVILLE, MATHIEU, SAINT-AUBIN D'ARQUENAY ET SANNERVILLE. LES BUS SONT ACTIVÉS SI UNE DEMANDE D'USAGER EST ENREGISTRÉE AU MOINS UNE HEURE AVANT LE PASSAGE PROGRAMMÉ.



■ Sans attendre la mise en place du nouveau réseau en septembre 2009, Viacités et son président Eric Vève ont voulu répondre aux demandes des usagers et des élus de ces cinq communes. Le Syndicat mixte des transports en commun de l'agglomération caennaise a donc mis en place une offre élargie de transport reposant sur le principe de la réservation. « C'est là un choix de solidarité à l'égard des communes périurbaines et de leurs 8 000 habitants », met en avant Eric Vève.

Ce système du Transport à la demande (TAD) est simple. Le passage du bus est activé si un usager déclenche sa venue au moins une heure avant l'horaire programmé. Et pour simplifier l'utilisation, les horaires sont facilement mémorables : départs de la commune à 9h, 10h, 11h... et retour à 9h30, 10h30... Les horaires sont identiques quelle que soit la période de l'année. Un service qui fonctionne du lundi au samedi mais aussi le dimanche avec 4 passages programmés au lieu de 6 dans la semaine.

Le passage d'un bus, déclenché par un usager, assure la desserte de l'ensemble des points d'arrêts prévus en aval de la ligne. Si un usager n'a pas réservé mais est présent à un arrêt, il pourra profiter de la réservation. Ce qui n'était pas le cas auparavant.

« Les différentes dessertes des communes ont été imaginées en complément des lignes de bus Vert. Les itinéraires des quatre lignes concernées ont été tout particulièrement étudiés pour permettre un maillage fin du bourg ou du centre de la commune. Les arrêts sont en général distants de 300 mètres les uns des autres », précise Eric Vève.

**Réservation au 02 31 15 55 55 ou sur Twisto.fr**

« Les usagers nous ont fait part de critiques sur le manque de souplesse des réservations ne laissant pas toujours place à l'imprévu, explique le président de Viacités. Aujourd'hui,

le système "Resago" devrait répondre aux attentes ». En appelant le 02 31 15 55 55, l'utilisateur accède au serveur vocal. Il lui suffit de taper sur la touche 3 de son téléphone et de se laisser guider pour réserver son déplacement. Pour chaque réservation, la personne reçoit une confirmation par SMS ou par mail.

Mais la réservation peut aussi se faire via le site [twisto.fr](http://twisto.fr). L'utilisateur entre dans son espace personnel grâce au code adhérent communiqué lors de l'inscription. Il peut ensuite, en toute liberté, effectuer, consulter ou annuler ses réservations.

Pour s'assurer de la réussite de ce service, Viacités a investi 800 000 euros dans l'achat de six nouveaux véhicules au gabarit adapté, soit 20 places. Chaque véhicule dispose d'une place pour les personnes à mobilité réduite et d'une place pour un fauteuil roulant. Par ailleurs, huit nouveaux agents commerciaux de conduite ont été recrutés pour ce service. « Auparavant au chômage, ces personnes ont été formées avant d'intégrer la société Keolis Caen pour assurer la conduite des lignes du réseau Twisto », précise Eric Vève.

(1) Ligne 24 pour Mathieu, 26 pour Sannerville, 28 pour Bénouville et Saint-Aubin d'Arquenay et 29 pour Eterville.

### ET DEMAIN ?

Selon les prévisions, ces nouvelles lignes effectueront 92 000 km par an. La fréquentation attendue est de l'ordre de 14 000 voyages/an avec 40% de déclenchement du service. « Nous dresserons un premier bilan après six mois de retour d'expérience. Septembre sera propice aux ajustements et aux recalages s'ils sont nécessaires. Si la réussite de ces TAD est constatée, ces lignes pourraient devenir des lignes régulières », conclut le président de Viacités.

### ABRÉGÉ



### Caen la mer parle économie

Le 7 janvier dernier, Philippe Duron réunissait autour des vice-présidents chargés de l'économie et de l'emploi et des principaux partenaires de Caen la mer, une trentaine de chefs d'entreprises de l'agglomération. L'occasion de faire un tour complet des dossiers économiques de Caen la mer, de répondre aux questions relevant de l'actualité locale et d'écouter avis, remarques et idées de celles et ceux qui contribuent chaque jour au rayonnement de l'agglomération.

Un rendez-vous annuel qui pourrait, sous peu, devenir trimestriel.

### DANS LA LUMIÈRE

### « La télé en coulisses » révélée par Armel Joubert des Ouches

Journaliste, Armel Joubert des Ouches est aujourd'hui correspondant pour TF1 et LCI en Normandie où il exerce depuis 12 ans. Son livre nous permet de suivre un journaliste de terrain dans son quotidien et celui de nombreux autres « journalistes de l'ombre », des débuts d'Henri Sannier (France 3) à Marcel Trillat (France 2) en passant par Maurice Olivari, correspondant à Rome pour TF1. Comment vivent ces correspondants ? Quelles relations entretiennent-ils avec les « gens sur le terrain » ? Comment travaillent-ils avec leurs rédactions parisiennes ? Sont-ils libres d'écrire, de filmer, d'interviewer ?

La télé en coulisses  
Editions Autres Temps.  
Prix : 18 euros

LOGEMENT 

## AISCAL : agence immobilière et sociale



**CRÉÉE EN JUIN 2008, L'AISCAL EST UNE AGENCE IMMOBILIÈRE À VOCATION SOCIALE. AVEC LE SOUTIEN DE L'ÉTAT ET DES COLLECTIVITÉS DONT CAEN LA MER <sup>(1)</sup>, ELLE RECHERCHE DES PROPRIÉTAIRES QUI ACCEPTENT, EN ÉCHANGE DE GARANTIES, DE LOUER LEURS BIENS AUX PLUS DÉMUNIS.**

■ Ils sont jeunes ou retraités.

À la recherche d'un emploi ou même salariés. Souvent très isolés et avec des revenus modestes. Dans ces cas-là, trouver un logement s'avère compliqué. « Dans le public, la priorité est accordée aux familles sur des listes d'attente déjà longues, et les structures d'hébergement temporaire sont saturées », constate Marc Gignoux, président de l'agence immobilière à vocation sociale du Calvados (AISCAL), créée en 2008 à l'initiative de plusieurs associations locales (Amis de Jean Bosco, Revivre, Habitat et Humanisme, Itinéraire et le Comité local pour le logement autonome des jeunes).

Près d'une cinquantaine d'agences de ce type (AIVS) existent déjà en France. La plupart, comme l'AISCAL, sont des associations, mais répondent aux obligations légales de la profession d'agent immobilier. Ainsi habilitées à administrer des biens, leur différence avec les agences immobilières classiques se situe dans l'accompagnement social des locataires, destiné à prévenir et gérer les risques locatifs encourus par le propriétaire (impayés, dégradations...). Grâce à ses partenaires et aux dispositifs légaux d'aide à la solvabilisation des ménages (allocations logement directement versées à l'agence, Fonds de solidarité pour le logement...),

« L'AISCAL offre aux propriétaires toutes les garanties que ceux-ci sont en droit d'attendre », assure Marie-Laure Jean, gérante de l'agence.

L'AISCAL gère actuellement une quinzaine de logements. Tous sont aujourd'hui occupés. Depuis le démarrage de ses activités, l'agence a reçu plus de 120 demandes. Celles-ci lui parviennent par l'intermédiaire de travailleurs sociaux. « La demande doit s'inscrire dans un projet ou une dynamique d'insertion », souligne Marie-Laure Jean.

L'agence lance un appel aux propriétaires. « Les besoins concernent essentiellement des petits logements de type studio ou F2, en bon état et à des loyers raisonnables, et en particulier sur l'agglomération caennaise ». L'AISCAL espère en gérer 150 d'ici 5 ans.

**Contact : AISCAL – 18, rue de la Girafe à Caen. Tél. 02 31 93 69 43. Mail : aiscal@orange.fr**

*(1) Caen la mer soutient l'AISCAL en lui accordant une subvention de 10 000 € par an.*

### UNE NOUVELLE VIE COMMENCE



*C'est un agréable F3 de 57 m<sup>2</sup> rue d'Auge à Caen. Irina Chamina, 50 ans, et son fils de 17 ans y ont posé leurs valises en août dernier. Arrivés en France il y a trois ans, ces Moscovites ont longtemps séjourné de foyer avant d'accéder à un logement autonome. Vivant en France de*

*petites missions dans la restauration, cette ancienne psychologue recherchait « un appartement pas trop cher, dit-elle mais nous n'étions pas prioritaires pour les logements sociaux. Lorsque l'AISCAL nous a présenté cet appartement, on était vraiment contents ». Une nouvelle vie commence pour Irina et son fils, lycéen. « Je viens de débiter une formation de cuisinière. Je veux avoir un vrai métier et pouvoir vivre ici normalement ».*

ABRÉGÉ

### Le site Web de Caen la mer se dynamise



[www.caenlamer.fr](http://www.caenlamer.fr), le site internet de l'agglomération, évolue régulièrement depuis sa mise

en ligne en 2005. Il présente aujourd'hui de nouvelles fonctionnalités comme une version interactive de nombreuses publications dont *Sillage*, mais aussi un portail vers plus de 270 liens et le flux RSS sur les « une », l'agenda et les actualités de l'agglomération. D'ici à l'été, les délibérations du conseil communautaire seront aussi accessibles en ligne.



*La délégation bas-normande autour de la présidente de la FEI, la Princesse Haya Bint Al Hussein (au 1<sup>er</sup> rang).*

DANS LA LUMIÈRE

### Jeux Equestres Mondiaux 2014 : oui à la Normandie !

Le bureau de la Fédération Equestre Internationale (FEI) a attribué, le 31 mars 2009, l'organisation des Jeux Equestres Mondiaux 2014 à la Normandie. La 7<sup>ème</sup> édition de cette compétition, qui se déroule tous les quatre ans, se tiendra pour la première fois en France et à Caen en particulier. Les Jeux Equestres Mondiaux rassemblent 8 disciplines équestres internationales en un même lieu : sauts d'obstacles, dressage, concours complet, attelage, endurance, voltige, paraéquestre, ... Les deux semaines de compétitions en août 2014 devraient regrouper pas moins de 900 chevaux, 800 cavaliers provenant de 60 nations et 300.000 spectateurs. Les Jeux Equestres Mondiaux seront retransmis dans le monde entier et devraient générer des retombées économiques, touristiques et sportives sur le territoire.

Contact : [www.normandie2014.com](http://www.normandie2014.com)

## AGGLOMÉRATION

# Les priorités du budget 2009 au service des habitants

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 20 MARS DERNIER A VOTÉ LE BUDGET DE CAEN LA MER. AU COURS DE LA MÊME SÉANCE, LES TAUX D'UNE NOUVELLE FISCALITÉ LOCALE ONT ÉGALEMENT ÉTÉ ADOPTÉS.

Le budget 2009 voté le 20 mars dernier, lors du conseil communautaire à Bretteville-sur-Odon, amorce déjà la traduction des priorités identifiées par le groupe d'élus qui travaille au « Projet d'agglomération » pour le présent mandat (2008-2014) et qui sera présenté en septembre.

D'ores et déjà, trois grandes priorités au service des habitants des 29 communes de Caen la mer émergent : la politique en faveur des déplacements, la politique en faveur du logement et la politique culturelle et sportive.

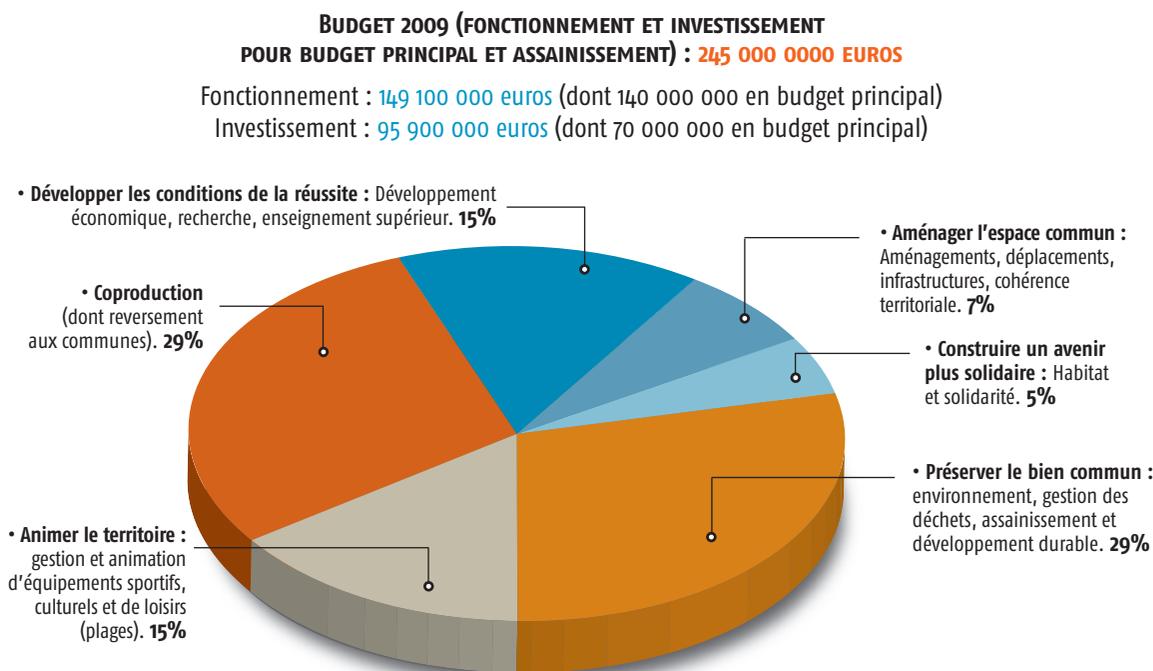
> **La politique en faveur des déplacements** doit répondre à un enjeu social et environnemental. En septembre, le réseau de bus sera modifié, en tenant compte de la large concertation avec les habitants ces derniers mois. Une augmentation de la participation de Caen la mer à Viacités (750.000 euros dès 2009) a été décidée pour retenir certaines options d'améliorations du service.

> essentielle au développement attractif de l'agglomération, **la politique en faveur du logement** doit connaître une nouvelle impulsion. Les besoins, estimés entre 8 000 et 10 000 logements pour l'agglomération, exigent l'élaboration d'un nouveau Programme local de l'habitat (PLH) particulièrement ambitieux : 1,5 million d'euros de plus ont été votés pour le financement de logements sociaux.

> enfin, **la politique culturelle et sportive**, destinée à élargir l'offre de services à la population, sera caractérisée en 2009 par le déplacement de la bibliothèque de la Folie-Couvrechef. La mise en sécurité du stade nautique (2 millions d'euros), dès cette année, permettra de préparer sa rénovation, intégrée dans la réflexion liée au schéma des piscines de l'agglomération.

### UN BUDGET DIFFICILE À BOUCLER

Dès novembre 2008, le travail de préparation budgétaire avait fait apparaître des difficultés importantes pour boucler le budget 2009 : même en se limitant à reprendre à l'identique le montant de dépenses de fonctionnement de 2008 et en ajoutant les dépenses obligatoires pour 2009, les dépenses dépassaient les recettes attendues de près de 7 millions d'euros. Depuis, la dégradation des re-



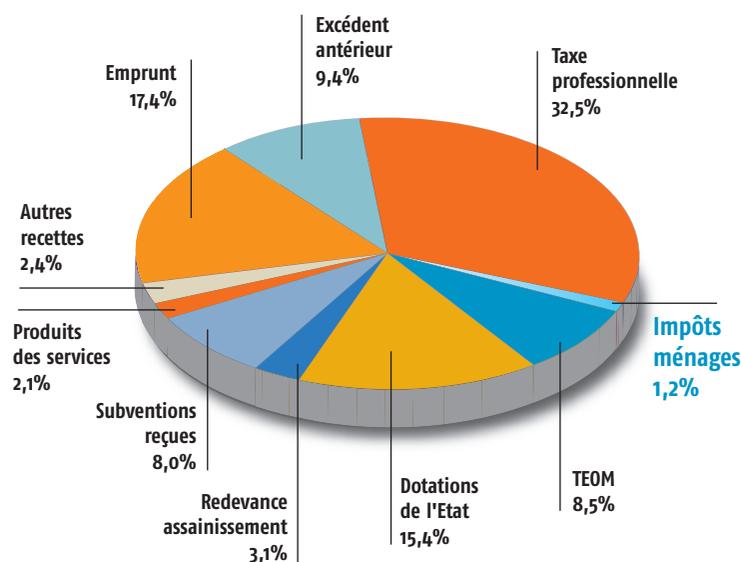
cettes (baisse des dotations de l'Etat et ralentissement sensible de la progression des bases de taxe professionnelle) est venue accentuer ce déficit. Or, impossible de voter un budget en déséquilibre, la loi l'interdit. Ainsi, l'équilibre du budget 2009 a nécessité de reprendre, comme cela se fait chaque année depuis 2005, l'excédent de l'année

précédente (2,9 millions d'euros). Trois autres leviers ont également été actionnés pour parvenir à l'équilibre : 1 / la réalisation d'économies substantielles dans les services de Caen la mer pour un montant de 2 millions d'euros ; 2 / la diminution de 1,78 million d'euros de la Dotation de solidarité communautaire (DSC), qui est reversée aux communes ;

3 / enfin, la levée d'un produit de 3 millions d'euros d'impôts sur les ménages (lire en encadré), en complément de la Taxe professionnelle (TP) payée par les entreprises, de façon à répartir l'effort entre Caen la mer, les communes et les contribuables.

(1) Vote du budget 2009 : Pour : 94 / Contre : 14 / Abstention : 7

## CAEN LA MER VOTE L'IMPÔT SUR LES MÉNAGES



À l'époque du District du Grand Caen, l'impôt sur les ménages existait de plein droit à côté de la taxe professionnelle acquittée par les entreprises. Face à la situation financière d'aujourd'hui, Caen la mer va de nouveau percevoir la taxe d'habitation (TH) et les taxes foncières (Foncier bâti et Foncier non bâti). Lors de la réunion du conseil communautaire du 20 mars, les élus ont voté les taux d'une nouvelle fiscalité locale ou fiscalité mixte additionnelle (87 pour, 21 contre et 8 abstentions), « un vote difficile et courageux », selon Philippe Duron. Pour un produit espéré de 3 millions d'euros (ce que doit rapporter cette taxe), les taux sont les suivants :

- TH (Taxe d'habitation) : 0,449 %
- FB (Foncier bâti) : 0,827 %
- FNB (Foncier non bâti) : 1,23 %

INTERNET HAUT DÉBIT 

## Complètement câblés !

LE PROJET DE CONSTRUCTION D'UN RÉSEAU EN FIBRE OPTIQUE ENTRE DANS SA PHASE ULTIME. D'ICI À LA FIN DE L'ANNÉE, L'ENSEMBLE DES COMMUNES DE CAEN LA MER SERA RACCORDÉ AINSI QUE 421 ENTREPRISES.



Le réseau numérique se date d'un nom commercial « 1066 ».

L'entrée dans une nouvelle phase de construction du réseau haut débit par Caen la mer a été matérialisée par la signature d'un nouvel avenant avec Caen.com lors du salon Ouest Collectivités, le 2 avril dernier.



### ABRÉGÉ



#### A nouvelle usine, nouveaux emplois

Anoncé il y a deux ans, le projet des Laboratoires Gilbert (Groupe Bateau) se concrétise. La nouvelle usine qui voit le jour dans la zone Citis, à Hérouville-Saint-Clair, devrait ouvrir ses portes en novembre prochain. Ces bâtiments – 10 000 m<sup>2</sup> au total – se destinent à accueillir une unité de production d'unidoses stériles. Montant total de l'investissement : 40 millions d'euros. A terme, le groupe espère ainsi produire 200 millions de doses supplémentaires et devenir leader sur le marché européen de l'unidose stérile en produits salins. Comme une bonne nouvelle n'arrive jamais seule, le groupe prévoit de recruter, dans les cinq ans à venir, quelque 130 personnes pour absorber cette hausse d'activité, dont 50 en 2009 pour la production. Les recrutements débiteront au printemps, pour une prise de poste en septembre prochain.

Depuis octobre 2005, Caen.com (groupe Covage) poursuit les travaux de maillage numérique du territoire de la communauté d'agglomération, dans le cadre de la délégation de service public confiée par Caen la mer. Objectif : d'une part favoriser le rayonnement économique du territoire en le plaçant en tête des territoires branchés « très haut débit », et d'autre part, permettre aux entreprises comme aux collectivités d'accéder à des services en ligne performants et indispensables à leur développement. Depuis 2005, ce sont ainsi 120 kilomètres de « fibre noire » qui ont été posés dans les 28 zones d'activités communautaires et dans 14 communes. Ce projet entre cette année dans une nouvelle phase, matérialisée par la signature d'un nouvel avenant au contrat initial entre Caen la mer et Caen.com. Il s'agit, dans un premier temps, d'achever la construction de ce réseau, en posant les 23 kilomètres de fibre restante (au total, le réseau comprendra donc 142 km) pour toucher l'ensemble des communes de l'agglomération.

L'autre enjeu est de raccorder au réseau les six zones communautaires d'activités que sont CITIS (Hérouville-Saint-Clair), Effiscience (Colombelles), Le Clos de la Tête (Giberville), Object'Ifs Sud (Ifs), le parc tertiaire de Fleury-sur-Orne, la zone de la Grande

Plaine (Bretteville-sur-Odon), ainsi que le parc privé Athéna (Saint-Contest). « Jusqu'à présent, la fibre optique était amenée en entrée de zone, explique Jean-Paul Leroy, responsable du projet Haut-Débit à Caen la mer. Le raccordement de toutes les entreprises de ces zones d'activités fait partie des évolutions que nous avons demandées à Caen.com ». Résultat : à l'issue de ces travaux, qui devraient s'achever d'ici à la fin du premier semestre, quelque 421 entreprises, réparties dans 224 bâtiments, pourront bénéficier de services haut débit sur fibre optique... Concernant l'accès au réseau par les particuliers, il faut désormais attendre que les opérateurs s'engagent dans l'exploitation des lignes existantes et proposent leurs offres de services.

#### L'ACTIVATION DE LA FIBRE

Dans le même temps, Caen la mer a demandé à Caen.com de procéder à l'activation des infrastructures. Jusqu'à présent simple infrastructure, la « fibre noire », va être « allumée » et devenir ainsi un véritable réseau de services. Les lignes vont pouvoir être exploitées par des opérateurs. « Caen.com va ainsi pouvoir livrer, entre deux points, de la bande passante haut débit, qui pourrait attirer des opérateurs inhabituels et notamment spécialisés dans les

services aux entreprises ». C'est le cas par exemple d'Adista, qui vient d'inaugurer son agence à Caen, en novembre dernier, afin de proposer ses services aux entreprises : haut débit, visioconférence, haute définition, etc.

Dernier objectif de cette seconde partie de travaux : tendre vers la couverture des « zones blanches », c'est-à-dire qui ne sont pas couvertes en services adsl. Il s'agit en particulier de quartiers de Biéville-Beuville, Saint-Aubin d'Arquenay, Saint-Contest et Villons-les-Buissons. « Il reste des disparités dans l'accès au réseau haut débit », admet Jean-Paul Leroy. Deux solutions pour y remédier : rapprocher la fibre optique de l'abonné final, ou mettre en place des liaisons radio (WIFI, WIMAX). « Caen la mer a choisi la première solution, plus pérenne, plus efficace techniquement et de meilleure qualité ». Une solution longue à mettre en place mais qui prépare l'avenir. C'est justement l'objectif de Caen la mer : « développer l'aménagement numérique de son territoire et contenir la fracture numérique ».

# Caen, la mer et la voile...

AU PRINTEMPS PROCHAIN, LE LITTORAL DE CAEN LA MER S'ANIMERA EN ACCUEILLANT DEUX GRANDES COMPÉTITIONS DE CHARS À VOILE ET DE CATAMARANS. TOUS À LA PLAGE !



Sur le littoral de Caen la mer, char à voile du 21 au 23 mai.

Régates de catamarans du 29 mai au 1<sup>er</sup> juin.



## LE GRAND PRIX NATIONAL DE CHAR À VOILE, DU 21 AU 23 MAI

La « Classe Promo » est une catégorie de chars à voile appréciée des pilotes. Légers et robustes, ces engins peuvent procurer des sensations proches de celles du karting, avec la seule force du vent pour moteur. C'est précisément dans cette catégorie que les 90 pilotes attendus se disputeront la première place. Organisé par le Club de Voile et de Loisirs d'Hermanville-sur-mer (CVLH), sous la houlette de la Fédération Française de Char à Voile, ce Grand Prix National sera la dernière étape comptant pour le championnat de France 2008-2009. « Plusieurs des courses précédentes n'ont pu être validées pour cause de vent trop faible. Nous aurons donc la chance de déterminer qui sera le prochain champion de France », souligne Lucette Mann, présidente du CVLH mais aussi arbitre nationale et internationale. Une belle bataille en perspective ... pour le plus grand plaisir des spectateurs.

## LE RAID BLEU NORMANDIE, DU 29 MAI AU 1<sup>ER</sup> JUIN

Pour sa troisième édition, le Raid Bleu Normandie a choisi de poser les amarres sur les plages d'Hermanville-sur-mer et de Lion-sur-mer. « C'est l'un des points forts de la manifestation cette année : les concurrents vont découvrir ces lieux de mémoire d'une autre manière », souligne Denis Horeau, directeur d'Ambrose Light, la société organisatrice du Raid Bleu Normandie. Cette société est déjà bien connue pour avoir assuré la direction de courses telles que le Vendée Globe, et la non moins prestigieuse solitaire du Figaro. Caen la mer, qui accueille la manifestation, en sera également partenaire, confirmant ainsi sa volonté d'afficher le caractère maritime de son territoire comme son soutien à la filière nautique. Durant quatre jours, les meilleurs compétiteurs de formule 18 (catamarans de sport de 5,50 m) vont s'affronter : des équipages de Basse-Normandie, mais aussi issus de la voile française et internationale (Grande-Bretagne, Italie,

Australie...). Les régates seront organisées au plus près de la côte, afin de pouvoir être suivies par le public. La navigatrice britannique Samantha Davis, qui s'est illustrée lors du dernier Vendée Globe sera cette année la marraine du Raid Bleu Normandie, placé sous le signe du développement durable. « Observateurs de la mer, les navigateurs sont engagés dans la défense des valeurs du développement durable », souligne Denis Horeau. Les concurrents inscrits s'engagent ainsi à respecter ces valeurs en signant la Charte du Raid Bleu Normandie. De son côté, le public pourra arpenter les allées du Village du développement durable, installé sur près de 800 m<sup>2</sup>. L'occasion de s'informer, de découvrir les associations locales de protection de l'environnement, mais aussi les vélos électriques, les bateaux solaires, le recyclage des voiles. Caen la mer y présentera pour sa part les actions menées dans ce sens par la communauté d'agglomération. Bref, un Raid Bleu... très vert !

## Caen DANS LA LUMIÈRE

### Caen la mer embarque...

Depuis deux ans aux côtés de Marc Lepesqueux, la communauté d'agglomération a décidé de renouveler son soutien au navigateur fleuryzien. « C'est un soulagement, avoue le skipper. Il est bon d'avoir des partenaires fidèles et il est important pour moi de continuer à œuvrer pour l'image de Caen la mer ». La communauté d'agglomération s'est engagée sur trois ans, à hauteur de 25 000 euros annuels. Le navigateur cherche parallèlement des partenaires privés pour sa prochaine saison de courses. Cet adepte de la Solitaire du Figaro tentera cette année la Transat Jacques-Vabre et s'engagera sur la Route du Rhum en 2010.

Pour plus d'informations : [www.lepesqueux.com](http://www.lepesqueux.com) et [www.les-conquerants-de-normandie.com](http://www.les-conquerants-de-normandie.com)

Entreprise 

## Des bactéries fromagères en batterie

LES LABORATOIRES STANDA, SITUÉS À CAEN, DÉVELOPPENT, DEPUIS PLUS DE 50 ANS, DES PROCESSUS CHIMIQUES ET BIOCHIMIQUES POUR L'AGRO-ALIMENTAIRE. ILS ONT INAUGURÉ, EN MARS, LEUR QUATRIÈME FILIALE. SMB BIOTECHNOLOGIE VA PRODUIRE DES BACTÉRIES FROMAGÈRES.



■ Pourquoi est-il de plus en plus difficile de distinguer un camembert d'un autre ? En partie parce que le lait est plus propre ! "En effet, les mesures d'hygiène liées à la récolte du lait sont efficaces. Le lait est devenu pauvre en bactéries", explique Marc Legrand, directeur général des Laboratoires Standa. Une avancée qui attriste les amateurs de fromages. L'entreprise, au chiffre d'affaires de 7,6 millions d'euros, porte donc secours à la diversité fromagère en produisant les bactéries nécessaires afin de retrouver leur qualité d'origine. "Il existe une véritable attente du marché des fromagers européens et un potentiel énorme", explique Riwanon Michel, directeur de R&D de Standa. En effet, plus d'un millier de fromages sont répertoriés en Europe. Pour en assurer la production, le laboratoire a investi, avec l'aide d'Edmond Roussel, directeur de Standa, plus de trois millions d'euros et créé une filiale : SMB biotechnolo-

gies, basée à Bretteville-sur-Odon. Cette dernière a démarré son activité en mars. Elle devrait employer, à terme, une dizaine de personnes, essentiellement des techniciens de micro-biologie. L'entreprise familiale développe, depuis sa création en 1955, par Charles Legrand, des processus chimiques et biochimiques pour la conservation des produits agro-alimentaires. Un travail de recherche qu'elle mène avec ses 26 salariés, dont deux ingénieurs en partenariat avec de grands organismes tels que l'INRA <sup>(1)</sup>, l'INSERM <sup>(2)</sup> et différentes universités. Ses filiales, ATCO, PAL et SANICO, en assurent ensuite la production. L'entreprise jouit d'une grande renommée, tant du côté de ses partenaires, que de ses clients (Lactalis, Bongrain, Tartefrais).

(1) Institut national de la recherche agronomique.  
(2) Institut national de la santé et de la recherche médicale.

## Agrandissement de l'ENSICAEN : phase II

■ Caen la mer avait décidé d'assurer la maîtrise d'ouvrage de la phase 1 de l'agrandissement de l'ENSI CAEN lors du conseil communautaire d'avril 2006. Celui-ci se décompose en trois phases. Les travaux de la phase 1 sont en cours (photo ci-contre), et ceux de la phase 2 devraient débuter d'ici 2012. La phase 2, dont le montant total des travaux s'élève à 18 500 000 €, comporte trois volets. L'un concerne Caen la mer : il s'agit de la reconstruction et de l'extension des laboratoires CIMAP <sup>(1)</sup> et GREYC <sup>(2)</sup>. La maîtrise d'ouvrage des deux autres volets, liés à la restructuration des laboratoires de chimie du campus II (LCS et LCMT) et à la modernisation des locaux d'enseignement rue Claude Bloch, est assurée par l'ENSI. Caen la mer a donc voté, lors du bureau communautaire du 15 janvier 2009, la prise de maîtrise d'ouvrage de la phase 2, pour la partie la concernant, au titre de la compétence enseignement supérieur public et privé et recherche. L'agglomération participera financièrement à hauteur de 6 933 000 €. Les bâtiments devraient venir s'implanter sur un terrain de sport situé à côté de l'extension de la phase 1. Lequel sera par la suite déplacé.



(1) CIMAP : le Centre de recherche sur les ions, les matériaux et la photonique. Ce laboratoire travaille sur les problématiques liées aux nanotechnologies. Ces recherches sont appliquées dans le civil et pour l'armée (DGA, Thales...). Il compte plus de 90 personnes.

(2) GREYC : le Groupe de recherche en informatique, automatique et instrumentation de Caen. Il travaille notamment sur les transactions électroniques sécurisées (TES) et la Monétique. Il est un partenaire essentiel du pôle TES et compte plus de 200 personnes à son bord. Un facteur clé du développement économique du territoire.

### ABRÉGÉ

L'actualité de la recherche sur [www.connexions-normandie.fr](http://www.connexions-normandie.fr)



Depuis 2001, Synergia, l'agence de développement économique de Caen la mer, et ses partenaires, publient "Connexions",

le magazine de la recherche, de l'innovation et de l'entrepreneuriat en Basse-Normandie. En 2007, son pendant sur le web a vu le jour, sur le site [www.connexions-normandie.fr](http://www.connexions-normandie.fr). S'y trouvent l'actualité des entreprises innovantes, des laboratoires de recherche et des formations supérieures sur la région, des informations sur les pôles de compétitivités et les filières d'excellence, les mutations du territoire (architecture, urbanisme, aménagement du territoire...)...

**4 pages  
détachables**

## À la une

### La collecte des déchets a son règlement

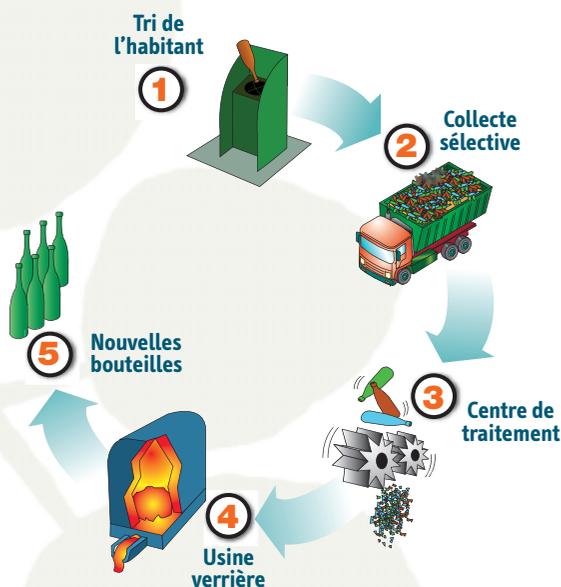
Désormais, le règlement de collecte des déchets ménagers et assimilés s'applique sur le territoire des 29 communes de Caen la mer.



## À retenir

### Le verre : un matériau recyclable à l'infini

Récupéré dans des conteneurs spécifiques dès les années 70, le verre est le plus vieux matériau recyclé. Plus d'une bouteille sur deux est recyclée.

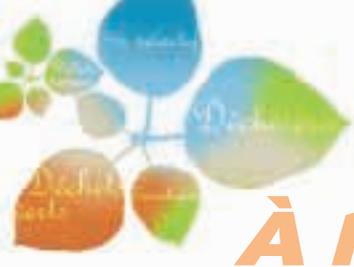


## Zoom sur

### L'éco-jardinage à tout âge

Dans le cadre de la semaine du développement durable, Caen la mer a mené une opération « Produisons moins, valorisons malin », aux côtés de la ville de Caen.





À la une

# La collecte des déchets a son règlement

Désormais, la communauté d'agglomération possède son règlement de collecte des déchets ménagers et assimilés. Il s'applique sur le territoire des 29 communes de Caen la mer.



chargée du règlement à Caen la mer. Trop souvent, des déchets dangereux ou polluants se retrouvent dans des bacs ou des sacs et peuvent blesser les ripeurs. Par ailleurs, des tontes de pelouses se retrouvent encore trop souvent mélangées aux ordures ménagères. Il est donc important de bien connaître les règles communes, respectueuses de l'environnement et de la sécurité de tous.

<sup>(1)</sup> A consulter dans les mairies et sur le site internet : [www.caenlamer.fr](http://www.caenlamer.fr) rubrique « déchets ménagers »

<sup>(2)</sup> Les déchèteries sont situées à Bretteville-sur-Odon, Hermanville-sur-mer, Colombelles, Fleury-sur-Orne, et lfs jusqu'au 1<sup>er</sup> août 2009.

Le règlement sera diffusé sur internet et consultable au siège de Caen la mer au 21 place de la république à Caen.

## Zoom sur les modalités de collecte des déchets verts

Les « déchets verts » sont les produits végétaux issus de l'entretien des jardins des particuliers : tontes de pelouses, feuilles, tailles de haies et d'arbustes, produits d'élagage d'arbres, feuilles mortes, déchets floraux... Ils sont collectés en porte à porte (à déposer en déchèterie pour les volumes importants et gros branchages). Ils doivent être présentés en sacs plastiques réutilisables, ouverts. Les branchages sont à déposer à proximité des sacs, correctement ficelés et sans fil de fer <sup>(1)</sup>. La quantité totale maximale, par collecte et par foyer <sup>(2)</sup>, ne doit pas être supérieure à 640 litres, soit l'équivalent de 8 sacs ou fagots.

<sup>(1)</sup> Longueur maximale des branchages 1 mètre et section inférieure à 10 cm

<sup>(2)</sup> Pour Cormelles-le-Royal, la règle est d'un bac à déchets verts et de 5 sacs ou fagots.

Voté au conseil communautaire du 19 décembre 2008, le texte (11 articles et 9 annexes) est, depuis janvier 2009, la référence de la collecte des déchets ménagers et assimilés sur tout le territoire de Caen la mer <sup>(1)</sup>.

Dans le détail, le document définit les différentes catégories de déchets gérées par Caen la mer, le mode d'attribution des bacs et sacs, l'organisation de la collecte, les informations relatives aux déchèteries <sup>(2)</sup> et les différents rappels réglementaires.

Document opposable, il fixe les règles de fonctionnement du service ainsi que les droits et devoirs des usagers. « Il permet d'apporter aux habitants toutes les consignes propres à la collecte des déchets, une définition claire des déchets pris en charge ou non par la collectivité ainsi que les prescriptions relatives à leur gestion », souligne Véronique Vaugeois,



**Les déchets dangereux : uniquement en déchèterie**

Les « déchets dangereux diffus » sont les déchets présentant un ou plusieurs caractères dommageables pour les personnes ou pour l'environnement (inflammation, corrosion, pollution...) et qui ne peuvent être éliminés dans les mêmes conditions que les ordures ménagères. Il s'agit de tous les résidus de produits de bricolage (acides, colles, peintures, diluants...), de jardinage (phytosanitaires, insecticides...), d'activités courantes (aérosols, emballages souillés, huiles minérales, ampoules à basse consommation et à LED, piles, accumulateurs et batteries...). Pas question donc de les mélanger aux ordures ménagères. Tous ces déchets doivent être apportés en déchèterie où ils seront triés avant d'être valorisés dans les filières appropriées.



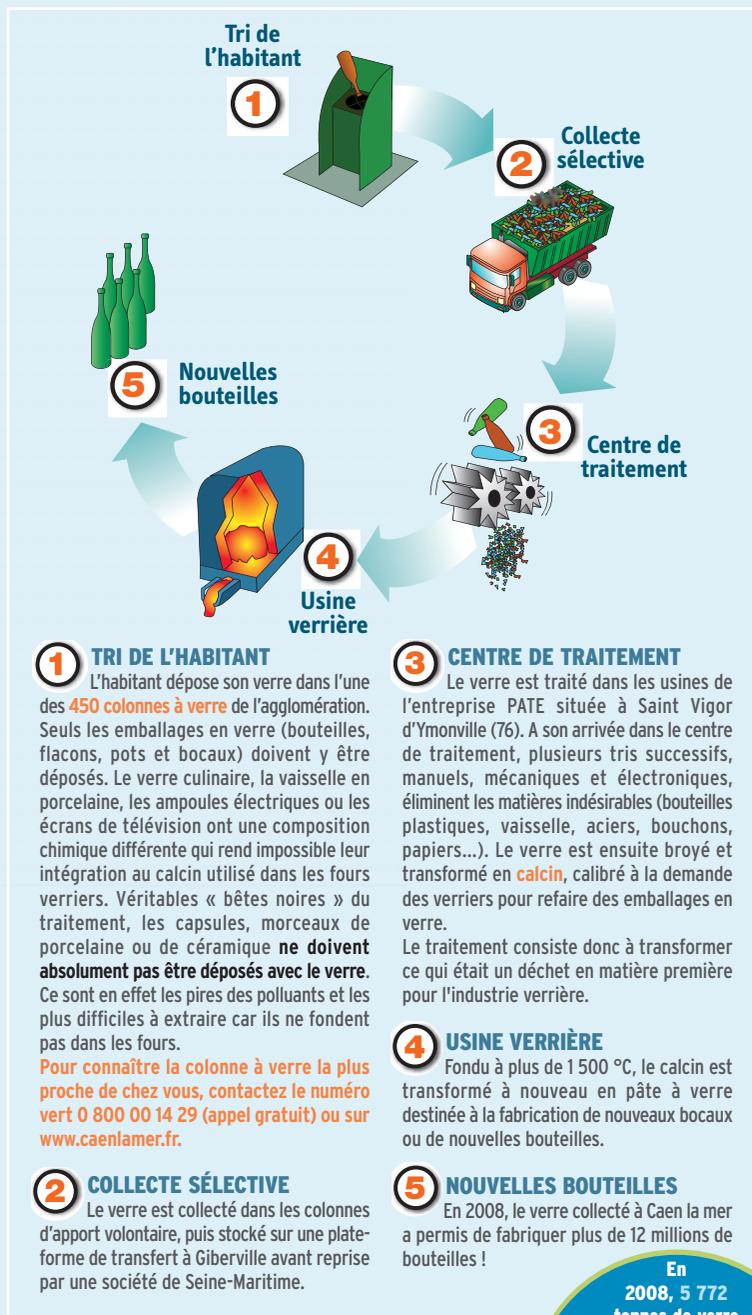
# À retenir Le verre un matériau recyclable à l'infini

**Récupéré dans des conteneurs spécifiques dès les années 70, le verre est le plus vieux matériau recyclé. Aujourd'hui, grâce aux efforts des habitants et des collectivités, plus d'une bouteille sur deux est recyclée.**

Le verre est la star des matières d'emballage : avec une bouteille ou un bocal en verre, on refabrique exactement la même bouteille ou le même bocal ! Rien ne distingue un emballage fabriqué avec du verre recyclé. La seule limite au recyclage est celle de la couleur : impossible de refaire du verre incolore avec du verre de couleur.

Ce cycle perpétuel n'a que des avantages économiques et écologiques. En fabricant du verre à partir du recyclage, on économise l'eau et la matière première puisées dans la nature (silice, soude et chaux). Par ailleurs, la réutilisation du verre recyclé et broyé (le calcin) permet d'économiser de l'énergie ; il fond plus facilement dans le four verrier. Une tonne de verre recyclé permet de réduire de 200 kg les émissions de gaz à effet de serre. Mais ça ne s'arrête pas là ! Afin de limiter les tonnages de déchets ménagers incinérés, ne jetez pas votre verre avec les ordures ménagères, mais apportez-le dans les colonnes d'apport volontaire ! Pour les collectivités territoriales, les recettes de la vente du verre perçues d'Eco-Emballages et des verriers, permettent de maîtriser le coût de gestion des déchets ménagers. Et enfin, rien de tel qu'un emballage en verre pour conserver parfaitement et très longtemps sans effet sur le goût ou l'odeur du produit.

Le verre, au top du recyclage !



En 2008, 5 772 tonnes de verre (+ 1,7% par rapport à 2007) ont été collectées. Preuve qu'il est possible de faire mieux chaque année. Continuons donc à agir en faveur de l'environnement en déposant de plus en plus de verre !

## Une épreuve placée sous le signe du « développement durable »

Les Courants de la Liberté se veulent une épreuve « nature ». Les plaquettes et les bulletins d'inscriptions ont été imprimés sur du papier issu de forêts éco gérées. Les enveloppes portent le label NF Environnement et sont en papier recyclé. L'organisation incite les concurrents à s'inscrire en ligne pour réduire la consommation de papier. Elle les invite aussi au covoiturage. Par ailleurs, les participants disposeront de navettes gratuites pour se déplacer (Rochambelle et épreuves du dimanche). Pour la deuxième année consécutive, Caen la mer sera partenaire des Courants de la Liberté avec Eco-Emballages, et mettra en place le tri et la collecte des déchets recyclables (bouteilles en plastique et gobelets en carton recyclable), produits par les participants et les spectateurs. Des points recyclages seront également disposés sur le Village Expo, près du Mémorial ainsi que tout le long du parcours des courses.

## La déchèterie de Fleury-sur-Orne prend le relais...

L'amélioration de l'accueil et de la collecte des déchets reste une préoccupation de Caen la mer. C'est pourquoi, et afin d'harmoniser les conditions de collecte dans son réseau de déchèteries, la fermeture du Centre d'apport volontaire d'Ifs a été décidée pour le 1<sup>er</sup> août 2009. Les Ifs peuvent bénéficier de l'accès à la déchèterie de Fleury-sur-Orne, ouverte depuis septembre 2007. Celle-ci offre les mêmes services (horaires, types de dépôts...) que les autres déchèteries. Facile d'accès, elle dessert les communes du sud de l'agglomération. Couverte, avec des quais élargis, des bennes encaissées, des flux de véhicules simplifiés... elle apporte à l'utilisateur plus de confort pour effectuer ses dépôts.

## Le calendrier de collecte 2009-2010 dans toutes les boîtes aux lettres !

Il est arrivé ! Le nouveau calendrier de collecte des déchets pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2009 au 31 mars 2010. Comme l'an dernier, ce calendrier indique les jours de collecte pour chaque type de déchet (ordures ménagères, recyclables, déchets verts et encombrants). En dehors des collectes programmées, vous pouvez apporter vos encombrants ou vos déchets verts en déchèterie.

Le calendrier de collecte, disponible en mairie, est également téléchargeable sur le site internet de Caen la mer, rubrique déchets ménagers, documents à télécharger.

Pour toutes informations complémentaires sur la collecte de vos déchets ménagers, appelez le numéro vert : 0 800 00 14 29 ou bien consultez le site internet [www.caenlamer.fr](http://www.caenlamer.fr)



## Opération Téléthon : encore plus de verre !

Pour la 2<sup>e</sup> année, Caen la mer a organisé une opération spéciale de collecte du verre au profit du Téléthon. Du 5 décembre 2008 au 5 janvier 2009, des autocollants sur les colonnes, un Flash Info dans les boîtes aux lettres et la presse locale invitaient les habitants à déposer le maximum de verre : un geste pour l'environnement et pour le Téléthon. Résultat : 624 tonnes de verre collectées en un mois, soit plus de 30% qu'un mois ordinaire ! Le produit de la collecte a ainsi permis de remettre un chèque de 15 000 euros, à l'Association Française contre les Myopathies.





# Zoom > L'éco-jardinage à tout âge !

**Dans le cadre de la semaine du développement durable, Caen la mer a mené, aux côtés de la ville de Caen, une opération de sensibilisation à la valorisation des déchets de cuisine et de jardin, « Produisons moins, valorisons malin », sur le site de la Colline aux Oiseaux à Caen.**

**C**omment adopter les bons gestes pour réduire et valoriser ses déchets bio-dégradables ?

Tous les habitants de Caen la mer étaient invités à découvrir, jouer et apprendre lors du programme d'animations proposées en partenariat avec la ville de Caen, « le village du Développement durable », à la Colline aux oiseaux.

Lors de l'opération de sensibilisation organisée dans le cadre de « la Semaine du développement durable » du 1<sup>er</sup> au 7 avril dernier, Caen la mer s'est attachée au thème de la réduction et de la valorisation des déchets organiques (épluchures de légumes par exemple). Grâce à la complicité de « lombric fourchu, héros du potager », roi du conte musical et pédagogique pré-



Salle comble pour le spectacle pédagogique « lombric fourchu, héros du potager », le 1<sup>er</sup> avril dernier.

## Adopter les gestes éco-citoyens au jardin



Expositions et jeu éco-quizz sur le compostage, le public était au rendez vous !

senté le 1<sup>er</sup> avril, plus de 300 enfants ont ainsi appris qu'un jardin pouvait être beau et respectueux de la nature. Ce spectacle abordait des thèmes aussi variés que le paillage, le compostage, la biodiversité ou encore le cycle de l'eau... A la fin de la représentation, chaque enfant est reparti avec le livret du spectacle, récapitulant les techniques et les conseils de Lombric, ainsi qu'avec un CD audio.

De leur côté, les familles ont visité, lors du week-end des 4 et 5 avril, l'exposition de l'Agence de l'Envi-

ronnement et de la Maîtrise d'Energie (ADEME) « Compostez et jardinez au naturel » pour adopter les gestes éco-citoyens au jardin. Elles ont également découvert comment fabriquer, étape par étape, son propre composteur, avec des conseils et des informations utiles de Caen la mer pour bien l'utiliser.

Si vous avez manqué ce rendez-vous, pas de panique. Vous pouvez télécharger, depuis le site de Caen la mer (rubrique « Déchets ménagers » > Documents à télécharger) le guide « Fabriquez votre composteur et compostez dans votre jardin ».

**Une question ?  
N'hésitez pas non plus à appeler le numéro vert mis en place par la communauté d'agglomération : 0 800 00 14 29.**



# L'innovation récompensée

LA 9<sup>E</sup> ÉDITION DU CONCOURS « ENTREPRISES DE L'INNOVATION : L'ESPRIT D'ENTREPRISE AU FÉMININ ET AU MASCULIN » VIENT DE RÉCOMPENSER LES LAURÉATS 2008.



Les six lauréats du 9<sup>e</sup> Concours des « Entreprises de l'Innovation : L'esprit d'entreprise au féminin et au masculin » ont été désignés le 26 février dernier à Caen, dans les salons de la Préfecture du Calvados.

Depuis bientôt 10 ans, le concours « Entreprises de l'Innovation » détecte, accompagne et met en valeur les créatrices et les créateurs d'entreprises régionaux. Ce concours, initié pour Caen la mer par Synergia, veut sensibiliser le grand public à la création et à la reprise d'activités et promouvoir l'esprit d'entreprise. Il est ouvert aux entrepreneurs, étudiants, chercheurs, cadres d'entreprises, et a pour vocation d'initier en Basse-Normandie des activités nouvelles au sens large : création d'entreprises nouvelles, essaimage d'entreprises, diversification et développement de jeunes entreprises existantes. Depuis neuf ans, plus de 1 000 projets ont ainsi été détectés dont 290 approfondis ; 106 entreprises (dont 90 encore existantes) et près de 600 emplois ont été créés.

Pour la deuxième année, la Délégation régionale aux Droits des Femmes et à l'Égalité co-anime le concours avec Synergia. Dans chaque catégorie, une lauréate et un lauréat sont désignés. « Entreprises de l'Innovation : l'esprit d'entreprise au féminin et au masculin » est devenu le premier concours régional pour la création et le développement d'entreprises intégrant une vraie parité entre hommes et femmes.

Les six lauréats du dernier concours ont été désignés à Caen, dans les salons de la Préfecture du Calvados. Les projets Chic Green et Jobetic ont remporté le prix dans la catégorie « Développement durable et services à la personne », l'Écodomaine du Pays d'Auge et Ophtimalia dans la catégorie « Technologie, incubateurs et valorisation de la recherche » et enfin Posthuit et le Studio Pickup a gagné la catégorie « Coup de cœur ».

Les six lauréats bénéficient désormais d'un accompagnement dans la formalisation et la réalisation de leurs projets. Ils ont gagné quatre mois d'hébergement en pépinière, le pack de communication de leur entreprise, des chèques conseil ou l'équivalent de 6 000 euros. Six jeunes entreprises qui redonnent le sourire dans une actualité économique morose.

## LA LISTE COMPLÈTE DES LAURÉATS

> LAURÉATS CATÉGORIE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET SERVICES À LA PERSONNE :

- **JOBETIC** : Corinne Zerbib > site web 2.0 d'informations, conseils et services dédiés à l'emploi pour tous les actifs ;
- **CHIC GREEN** : Xavier Croux et Philippe Kohler > conception, production et commercialisation d'un cintre écologique personnalisable.

> LAURÉATS CATÉGORIE TECHNOLOGIES, INCUBATEURS ET VALORISATION DE LA RECHERCHE :

- **ECODOMAINE DU PAYS D'AUGE** : Anne-Marie Chelala et Laurent Leceve > méthanisation, culture de la spiruline et ferme pédagogique ;
- **OPHTIMALIA** : Philippe Auvray, Peter Biermans, Philippe Cauvet et Fabrice Verjus > étude, développement et commercialisation de solutions innovantes dans le domaine du diagnostic et du traitement des pathologies de l'œil.

> LAURÉATS CATÉGORIE COUP DE COEUR :

- **STUDIO PICKUP** : Corinne Chatelain et Olivier Legoupil > studio d'enregistrement ;
- **POSTHUIT** : David Auffray, Julien Leterrier, Cédric Renaud et Fabrice Touyon > société de production audiovisuelle & multimédia.

## Formation en ligne pour les créateurs



En décembre 2008, le Polytechnicum de Normandie (1), via son pôle Ingenium (2), a lancé un dispositif de formation en e-learning, à partir d'une plate-forme, pour les créateurs et repreneurs d'entreprises en s'appuyant sur l'expertise d'une quarantaine de formateurs et professionnels de l'entreprise. Grâce à ce dispositif innovant, Ingenium lève les contraintes rencontrées par les porteurs de projets en matière de formation, en mettant à leur disposition 24h/24h une formation individualisée, accessible depuis n'importe quel point du territoire. Le catalogue de formations en e-learning réunit 50 heures de formation (60 modules de 45 minutes) accessibles sur [www.ingenium.unicaen.fr](http://www.ingenium.unicaen.fr). Elles sont organisées en 8 grands domaines (diagnostic préalable à la création et méthodologie, gestion des ressources humaines, marketing & commercial, stratégie, gestion, finance, comptabilité, organisation, environnement juridique, fiscal et social et spécificités de la reprise).

(1) Polytechnicum de Normandie a été créé par l'Université de Caen Basse-Normandie (Institut d'Administration des Entreprises, IUP Banque Assurance, UFR de Sciences Economiques et de Gestion) et les deux Chambres de Commerce et d'Industrie de Caen et du Havre, en 2003.

(2) Ingenium, l'un des pôles d'activités du Polytechnicum de Normandie, conçoit, produit et diffuse des solutions de formation innovantes et efficaces, en s'appuyant sur les technologies de l'information et de la communication adaptés à l'organisation des entreprises.

## Jeunes entrepreneurs « cocoonés »



Patrick Lenormand de Normandy Yacht Service.



Yahya Barbara d'Eurodemat.

**NORLANDA ET PLUG'N'WORK, LES DEUX NOUVELLES PÉPINIÈRES D'ENTREPRISES DE CAEN LA MER, ONT ACCUEILLI LEURS PREMIERS OCCUPANTS. RENCONTRE AVEC DEUX D'ENTRE EUX.**

treprise peut s'offrir, pas une société de 5 salariés ». Patrick Lenormand apprécie « l'esprit de la pépinière » et « l'émulation suscitée par la présence des huit occupants », qui se prêtent au business : le chantier achète ses systèmes hydrauliques au voisin et vend ses arceaux inox au fabricant de voile d'à-côté.

lauréat du Trophée de l'innovation 2007, 1<sup>er</sup> prix de l'innovation numérique en 2008, Eurodemat développe des solutions de dématérialisation nouvelle génération dans le domaine de l'e-administration et à destination des PME-PMI. Accueillie au sein de l'incubateur pendant 18 mois, elle rejoint Plug'n'work en janvier 2009. Un choix stratégique. « Facile d'accès, à proximité des acteurs des TES, le campus est le nouveau pôle technologique bas-normand, s'enthousiasme Yahya Barbara. Plus qu'une pépinière classique, Plug'n'work est un concept innovant avec des services associés et personnalisés, une équipe disponible et réactive. L'offre de services suit l'évolution de ma société : aujourd'hui, j'ai besoin d'un bureau, demain peut-être deux ou trois... et dans deux ans, je rejoindrai l'hôtel d'entreprises, conçu pour les entreprises en développement. En tant que jeunes entrepreneurs, nous avons besoin de ce type d'organisation en réseau ».

■ Norlanda, presque île de Caen. Normandy Yacht Service<sup>(1)</sup> occupe le hangar au fond de la cour. Le plus grand atelier (1450 m<sup>2</sup>) de la pépinière, qui en compte 8 et 11 bureaux. Monumentale, la porte d'accès est neuve. Le bâtiment, avec ses ponts roulants, a été rénové pour l'arrivée du jeune chantier. Créé en septembre 2006 par Patrick Lenormand, ex-responsable de projet chez Garcia, il rénove, répare et fabrique des bateaux en alu, du petit pêche promenade

au yacht de voyage. D'abord locataire chez VtD2, le chantier intègre la pépinière en octobre 2008. Il réalise 20% d'économie en charge locative pour un bâtiment plus adapté à son activité, et profite des services mutualisés de la pépinière : « la salle de réunion, les bureaux, un service d'accueil et de réception des messages tous les matins, les conseils d'un expert financier, une cafétéria, des vestiaires et une douche pour le personnel : tout ce qu'une grande en-

### « CONCEPT INNOVANT »

Plug'n'work, campus EffiScience à Colombelles. Le fondateur d'Eurodemat<sup>(2)</sup>, Yahya Barbara reçoit dans la salle de réunion. Table ronde, vidéo projecteur et matériel de visioconférence. L'entretien se poursuit dans la cafétéria puis dans le couloir avec accès sécurisé où s'alignent les bureaux. Issue de Normandie Incubation, membre du pôle de compétitivité Transactions électroniques sécurisées (TES),

(1) [www.normandy-ys.fr](http://www.normandy-ys.fr)  
(2) [www.eurodemat.com](http://www.eurodemat.com)

## Un village d'entreprises sur Object'Ifs Sud

**A L'ENTRÉE SUD DE L'AGGLOMÉRATION, LA ZONE D'ACTIVITÉS DE CAEN LA MER, OBJECT'IFS SUD, POURSUIT SON DÉVELOPPEMENT. UN VILLAGE D'ENTREPRISES EST EN CONSTRUCTION.**

■ Le parc logistique d'Object'Ifs Sud (106 ha), en bordure du périphérique sud, accueille déjà une quarantaine d'entreprises logistiques. Sur la partie ouest, le long de la future A 88, une zone de 16 ha a été isolée pour accueillir un projet commercial et tertiaire. Normandie Aménagement (le concessionnaire pour Caen la mer), Bouygues Immobilier (le promoteur), la ville d'Ifs et l'hypermarché Lescerc planchent sur le dossier, tandis que des fouilles archéologiques s'achèvent sur le terrain. On en saura plus avant l'été, mais l'objectif est de moderniser et renforcer le pôle commercial existant, pour desservir les zones d'habitation d'Ifs Bras,

et de valoriser l'entrée sud de l'agglomération par un élément architectural fort. Au sud, séparée des quartiers d'Ifs bras par une haie paysagère, une zone de 10 ha sera bientôt découpée en parcelles (5000 m<sup>2</sup> minimum) pour accueillir de nouvelles entreprises de logistique. Des parcelles plus petites seront proposées à la location et à la vente sur une zone de 1,9 ha commercialisée par Concept Ty. Le promoteur breton, spécialisé dans l'immobilier d'entreprise, a déjà construit à Verson un village d'entreprises, baptisé Cap Atlantique. Le même concept est développé sur Ifs : quatre bâtiments seront construits et découpés par tranches de 200 m<sup>2</sup> à 800 m<sup>2</sup>

pour accueillir des artisans ou PME industrielles. Le chantier démarre ; les premiers occupants sont attendus pour la fin de

l'année. Une dernière zone vierge, au nord, est destinée à un pôle de restauration et d'hôtellerie.



Projet de village d'entreprises sur Object'Ifs Sud (vue depuis le boulevard Clément Ader).



# Insertion - emploi : l'agglomération intensifie le chantier

**29 communes pour 224.000 habitants. L'agglomération caennaise est le plus grand bassin d'emploi de Basse-Normandie, sur lequel Caen la mer a compétence en matière de développement économique. Plus que jamais prioritaire, cette position l'amène à intervenir pour favoriser l'accès à l'emploi. Au-delà d'une aide financière auprès d'associations oeuvrant en ce sens, la communauté d'agglomération engage aujourd'hui une stratégie plus ambitieuse, en endossant un rôle de coordination et de chef d'orchestre.**

850.000 euros de subventions votées le 5 mars dernier, pour 5 associations reconnues d'utilité communautaire (lire en encadré). En cette période de turbulences économiques, Caen la mer ne relâche pas ses efforts pour épauler ses partenaires historiques en matière d'aide à l'emploi. Cette aide financière directe à l'action de terrain se concentre essentiellement sur quatre structures clés (voir infographie) : la Mission locale (pour l'insertion professionnelle et sociale des

16 - 25 ans), la MIFE (Maison de l'Information sur la formation et l'emploi), la MEFAC (Maison de l'emploi et de la formation de l'agglomération caennaise) et le PLIE (Plan Local d'Initiatives pour l'Emploi du pays de Caen) <sup>(1)</sup>.

## Un rôle d'orchestrateur

« Même si l'emploi est une compétence d'Etat, Caen la mer, avec sa compétence « développement économique »,

se doit aussi d'œuvrer sur le terrain de l'insertion, domaine connexe. » Pour Christian Piélot, vice-président de Caen la mer chargé de la question, ce travail d'appui au terrain doit désormais s'accompagner d'une stratégie plus ambitieuse de coordination. « Le paysage local de l'insertion est comme un plan d'eau avec beaucoup de bateaux. L'activité est intense. Mais chacun navigue de son côté, sans visibilité globale. Une meilleure coordination devient cruciale. »



## PÔLE EMPLOI



## Nouvelles méthodes sur le front du chômage

**La création fin 2008 du « Pôle Emploi », fusion de l'Assurance chômage (Assédic) et de l'ANPE, doit permettre d'aborder différemment le chômage. Au-delà d'une simplification des démarches, on cherche aujourd'hui à créer un climat qui favorise la rencontre entre l'offre et la demande en emplois.**

Un seul interlocuteur pour, à la fois, accueillir demandeurs d'emplois et entreprises, indemniser, accompagner la recherche, proposer des méthodes innovantes de recrutement, informer sur les aides et dispositifs disponibles... Le Pôle Emploi est un peu tout ça. A l'échelle de la Basse-Normandie, le passage du modèle bicéphale « Assédic – ANPE » à ce nouveau schéma est entre les mains de Michèle Lailler – Beaulieu, Directrice régionale du Pôle Emploi. « Un gros chantier, dont l'échéance est fixée au dernier trimestre 2009 pour une mixité totale des équipes. A cette date, il faudra que sur chacun de nos sites, en un lieu unique, tout demandeur d'emploi qui s'inscrit soit suivi par un seul conseiller capable de le renseigner, aussi bien sur le placement que sur l'indemnisation. » Un entretien initial unique pour le calcul des droits et l'élaboration d'un projet, un portail internet unique, un numéro de téléphone unique (39.49)... « Mais Pôle Emploi n'est pas la simple addition de l'Assédic et de l'ANPE, insiste la Directrice régionale, c'est aussi la capacité à proposer sans cesse une offre de services adaptée aux besoins des demandeurs d'emploi et des entreprises. » Pôle Emploi travaillera notamment à renforcer les liens avec ces dernières. « Accompagner les entreprises au travers de solutions nouvelles pour le recrutement est un levier à développer pour faciliter la rencontre entre offres et demandes d'emploi. » Michèle Lailler - Beaulieu a ainsi le projet de lancer en Basse-Normandie

une plate-forme de prospection auprès des entreprises ; des conseillers qui iront au devant des dirigeants par phoning pour promouvoir la palette de services du Pôle Emploi.

### Les chercheurs d'emploi ont l'esprit club

Dans ce même registre innovant, Pôle Emploi veut développer un rôle de laboratoire dans les méthodes de recherche d'emploi. En témoigne son petit « Club de chercheurs d'emploi », basé rue Bailey, à Caen. Ici se retrouvent plusieurs fois par semaine quelques demandeurs d'emploi quinquagénaires. Un petit groupe d'hommes et de femmes qui partagent la réalité douloureuse du chômage au travers d'une démarche collective de recherche. « Notre travail repose sur l'échange et la valorisation des compétences. Chacun ici travaille sur le CV de l'autre et prospecte les entreprises en son nom et aussi celui des autres. » Une dynamique de groupe. Françoise, Jean-René, Bernadette, Thierry, Geneviève, Jean-François et Franck... Tous ont retrouvé « une nouvelle motivation, avec l'envie de se lever le matin et quelque chose de valorisant dans le regard des entreprises que nous prospectons », dit Jean-René. Expérience à suivre.

**CONTACT**  
**Site internet : [pole-emploi.fr](http://pole-emploi.fr)**



ciale, pour que tout le monde rame dans le même sens, en limitant les doublons, en mutualisant davantage mais surtout en évitant les carences dans tel ou tel domaine. » C'est ce rôle d'orchestrateur que Caen la mer entend jouer davantage aujourd'hui. Avec plus de 60 structures et associations (toutes tailles confondues) recensées dans ce domaine sur l'agglomération, le paysage est dense et le maillage encourageant, « mais le premier objectif est de donner cohésion et meilleure lisibilité auprès des bénéficiaires : demandeurs d'emploi, employeurs, élus... »

### Un Carrefour d'initiatives emblématique à Hérouville

Une lisibilité accrue, mais surtout « une efficacité renforcée ». Dans l'élaboration de sa stratégie pour l'emploi, les objectifs de Caen la mer sont clairs. Le mouvement est déjà amorcé avec une réalisation majeure qui sera opérationnelle dès septembre 2009. À Hérouville Saint-Clair, dans un immeuble de 2 000 m<sup>2</sup> jouxtant l'hôtel de ville, Caen la mer construit un bâtiment tourné vers l'emploi, l'orientation et la formation. On y retrouvera, sous un même toit, des acteurs de terrain aux compétences complémentaires (lire en encadré). Ce Carrefour d'initiatives, premier du genre dans l'agglomération, proposera par exemple un centre de documentation commun à toutes les structures hébergées. « Un bel exemple de mutualisation qui a séduit toutes les parties prenantes », se réjouit Christian Piélot, qui aimerait mettre en route dès cette année un projet identique au sud de l'agglomération.



**subvention de 340 000 €**

Dispositif soutenu par le Fonds Social Européen, le PLIE est une plate-forme de coordination créée en 1999 par Caen la mer, l'État, la région Basse-Normandie et le département du Calvados. Missions : accompagnement renforcé et individualisé pour l'accès et le retour à l'emploi des publics en difficulté ; montage, financement et suivi d'actions répondant à leurs besoins spécifiques.

Tél. : 02 31 44 02 09

Courriel : [plie-pays-de-caen@wanadoo.fr](mailto:plie-pays-de-caen@wanadoo.fr)

En septembre prochain, un Carrefour d'initiatives unique en son genre ouvrira en septembre prochain à Hérouville-Saint-Clair. Sur le chantier (ci-dessous), Christian Piélot, vice-président de Caen la mer en charge de l'emploi.



## Tous les acteurs sous le même toit

Le chantier bat son plein. A deux pas de l'hôtel de ville d'Hérouville, Caen la mer fait éclore un Carrefour d'initiatives unique en son genre. Une réalisation qui symbolise de manière spectaculaire la volonté de mutualiser le travail des acteurs de l'insertion pour une meilleure efficacité.

Quatre étages, un vaste hall qui hébergera un centre de documentation commun à la MIFE et au CIO... En un même lieu, un Carrefour d'initiatives accueillera en septembre prochain, à Hérouville-Saint-Clair, des structures reconnues œuvrant dans le domaine de l'emploi, de la formation et de l'orientation. Caen la mer assure la maîtrise d'ouvrage du projet.

On y trouvera la Mission locale, la MIFE, la MEFAC-PLIE <sup>(1)</sup> ; mais aussi l'associa-

tion hérouvillaise Quartier Jeunes (AQJ), le Centre d'Information et d'Orientation (Education nationale), Défi Elan (chantiers d'insertion, travaux d'entretien) et le Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes (CLLA) <sup>(2)</sup>. « Ce Carrefour tourné vers l'aide à l'emploi, offrira un accueil et un accompagnement avec de meilleures fonctionnalités. » La mutualisation des frais et des moyens y sera développée. Mais aussi (surtout)

une proximité des acteurs pour une meilleure lisibilité et une meilleure efficacité de leurs interventions respectives. Déménagement prévu pendant l'été pour être complètement opérationnel en septembre 2009.

(1) Le PLIE sera porté par la MEFAC fin 2009.

(2) Le CLLA est soutenu depuis 2004 par Caen la mer dans le cadre de sa politique d'habitat social.



Le "pôle emploi" vise à créer un climat qui favorise la rencontre entre l'offre et la demande.

### Un accompagnement de la création d'activités

Dans ce même rôle de coordinateur et de levier pour l'emploi, Caen la mer se positionne également sur l'entrepreneuriat. Favoriser la création d'activités économiques sur son territoire, « que ce soit sur un mode classique, sur l'innovation ou l'économie sociale et solidaire que je souhaite développer. » Avec des structures comme Synergia (agence de développement économique de Caen la mer), mais aussi « Balise » (gérée par la MIFE) ou la Boutique de Gestion, l'agglomération caennaise est armée pour détecter, accompagner et héberger les projets. « En matière d'économie sociale et solidaire, les savoir-faire sont également présents ici. Le potentiel d'emploi est important. Il faut souligner aussi l'effort financier conséquent de l'agglomération pour améliorer l'attractivité économique de notre territoire. » Entre 2002 et 2008, les 15 M€ d'aides directes, versées par Caen la mer aux entreprises pour leurs investissements structurants, ont favorisé la création et le maintien de plus de 2 000 emplois dans l'agglomération. A cet effort, s'ajoute une moyenne de 12 M€ annuels (depuis 2002) investis par Caen la

**MLAC**  
Mission Locale de l'Agglomération Caennaise

**MIFE**  
Maison de l'Information sur la Formation et l'Emploi

**MEFAC**  
Maison de l'emploi et de la formation de l'agglomération caennaise

subvention de 280 000 €

subvention de 148 000 €

subvention de 60 000 €

Dispositif en faveur de :  
l'insertion professionnelle et sociale des 16 - 25 ans :  
accueil, information-orientation, accompagnement, suivi, Contrats d'Insertion dans la Vie Sociale (CIVIS), parrainage d'entreprises...  
Tél. : 02 31 46 21 46  
Courriel : mlmc@mlbn.fr

Missions :  
information tout au long de la vie pour tous publics, accueil, orientation, accompagnement, bilan de compétences, VAE (Validation des Acquis de l'Expérience), accompagnement et suivi à la création d'entreprises...  
Tél. : 02 31 95 33 44  
Courriel : mife.caen@wanadoo.fr

Missions :  
mise en réseau des acteurs, veille, aide à la décision pour les élus (lire en encadré)...



mer en aménagements, pour créer et entretenir des zones d'activités et accueillir l'activité économique.

Travailler plus efficacement et à moyens constants. L'ambition est démultipliée par le contexte de crise. En créant un groupe de travail « emploi », la communauté d'agglomération s'est dotée d'un nouvel outil qui constitue une aide à la décision pour les élus, notamment en « décortiquant la complexité de la compétence « emploi - insertion ».

(1) A ces quatre structures s'ajoute l'A.I.A.E. (Association intercommunale d'aide à l'emploi), qui recevra pour 2009 une subvention communautaire de 9 817 €.



## MEFAC : un rôle d'animateur

Depuis deux ans, la MEFAC – Maison de l'Emploi et de la Formation de l'Agglomération Caennaise – s'efforce de mutualiser le travail de tous les acteurs et structures liés à l'emploi, la formation et l'insertion. Détail de cette nouvelle structure entièrement créée par Caen la mer.



MEFAC, 10 rue Chanoine Xavier de Saint-Pol à Caen  
Tél. : 02 31 39 39 00 - Mél. [contact@mefac.fr](mailto:contact@mefac.fr)

Plutôt que d'être un dispositif « en plus » d'un millefeuille déjà bien épais, la MEFAC veut avant tout valoriser l'existant en privilégiant une mise en réseau des acteurs. « Objectif : coordonner, renforcer, mutualiser l'existant afin d'aider à rendre plus lisibles, et donc plus efficaces, les actions destinées aux demandeurs d'emploi, aux salariés et aux entreprises », soulignent Claire Yonnet et Eddy Motte. Les deux chargés de mission se partagent un rôle d'animation et d'observation du territoire. Claire recense, enquête et produit des outils d'aide à la décision (tableau de bord trimestriel sur l'emploi, inventaire des structures de premier accueil, etc.), qui permettront de définir des plans d'actions partagés et pertinents. Eddy anime, coordonne et facilite la mise en réseau des partenaires de l'emploi (Correspondants Solidarité Emploi) pour faire émerger de nouveaux projets communs (Forum, création d'un pôle « Ressources humaines » mobilisable lors d'implantation d'entreprises, ...). Pour rendre plus lisible le travail entrepris, l'équipe d'animation de la MEFAC mettra en ligne l'ensemble de ses outils sur un site internet au cours de l'été 2009 et rejoindra ses partenaires dans le Carrefour d'initiatives aménagé par Caen la mer (lire encadré).

## ( Interview )

Christian Piélot,  
VICE-PRÉSIDENT DE CAEN LA MER  
EN CHARGE DE L'EMPLOI

### « A nous maintenant de créer des emplois »

**En matière d'emploi, Caen la mer veut accentuer son rôle de coordinateur. Pourquoi ?**

Beaucoup d'acteurs œuvrent sur le terrain de l'insertion dans l'agglomération. Nous avons recensé 65 structures de toutes tailles qu'il est nécessaire d'organiser davantage pour obtenir une meilleure cohérence d'ensemble. Ceci passe notamment par un découplage. Il s'agit de mettre en évidence le fil conducteur de toutes nos actions et de simplifier les démarches des bénéficiaires. Les associations agissent de manière trop isolée. Nous voulons favoriser les connexions et clarifier les spécificités de tous ces partenaires.

**A Hérouville, Caen la mer va abriter plusieurs grands acteurs de l'insertion sous un même toit. Est-ce un projet précurseur ?**

Oui, j'aimerais très rapidement que s'initie le même mouvement au sud de l'agglomération. Je souhaite que Caen la mer se rapproche au plus vite de la Ville de Caen pour créer un lieu identique où seraient hébergées des structures complémentaires, positionnées sur l'insertion. Pour les bénéficiaires, une sorte de guichet unique. Pour les associations abritées, ce serait le gage d'une meilleure communication et les conditions d'un travail plus efficace.

**Au-delà d'un rôle de coordination, Caen la mer envisage-t-elle de s'impliquer autrement sur le terrain de l'insertion par l'emploi ?**

Oui, en créant de nouveaux emplois sur ses champs de compétences, dans le cadre de contrats d'insertion. Sur des actions concrètes, par exemple la sensibilisation au tri sélectif, nous pouvons créer des emplois. Une réflexion est en cours. Nous nous sommes déjà rapprochés de la région Basse-Normandie pour la mise en œuvre d'une politique dans ce sens. Le contexte économique actuel rend ce type de démarche encore plus nécessaire et plus urgent.

# Forgés aux beaux-arts

DE L'ÉCOLE DES BEAUX-ARTS DE CAEN LA MER SORTENT CHAQUE ANNEE DES ETUDIANTS DE NIVEAU BAC+3 À +5. PORTRAITS CROISES DE DEUX « ANCIENS » : ALICE DUFAY, ILLUSTRATRICE, ET FREDERIC LECOMTE, ARTISTE MULTIDISCIPLINAIRE.



Alice Dufay (à droite), Frédéric Lecomte (ci-dessus) et Jean-Jacques Passera (ci-contre), directeur de l'école régionale des beaux-arts de Caen la mer.



« OH ! ». C'est un petit atelier-galerie au bout d'une impasse de la rue de Bras à Caen. Alice Dufay et cinq autres artistes y préparent, exposent et vendent leurs créations en tous genres depuis presque un an maintenant. « On y organise aussi des mini-événements en invitant des artistes de tous horizons », explique la jeune femme. Sa spécialité ? « J'aime bien toucher à tout en fait. Pendant mes cinq ans d'études aux beaux-arts, filière communication (arts et media), j'ai découvert plein d'univers et de techniques artistiques ». Dernièrement, c'est dans l'illustration qu'Alice a percé. Repérés par un éditeur, La Maison de Lena, les dessins humoristiques d'Alice Dufay mettant en scène le quotidien d'une jeune trentenaire, ont donné lieu à la naissance d'un livre :

Le temps passe à la vitesse d'un escargot – plus de 1000 exemplaires déjà vendus. « J'ai d'autres projets pour l'édition, et je travaille actuellement sur des pochettes d'album pour un groupe de musique », indique-t-elle. Parallèlement, Alice en-

seigne aussi à mi-temps les arts plastiques au Centre Interprofessionnel de Formation de l'Artisanat du Calvados. « J'aime l'échange avec les élèves et cela m'assure un minimum de revenus tout en me laissant le temps de créer ». Très peu d'artistes vivent en effet de leur œuvre. « Nous pourrions former des artistes à réussir en les préparant à la gestion, mais le risque serait de « fabriquer » des gens que le mar-

ché attend. Or, ce n'est pas le but d'un établissement d'enseignement supérieur comme le nôtre, estime Jean-Jacques Passera, directeur de l'école régionale des beaux-arts de Caen. Nous leur enseignons une large palette de savoir-faire. Après, chacun s'oriente vers un métier ». Environ 75% des étudiants des beaux-arts trouvent à s'insérer professionnellement dans les deux années qui suivent leur diplôme. Certains évoluent dans le graphisme, d'autres dans la photographie, la vidéo ... En tant que salariés, pour la plupart, ou indépendants. Frédéric Lecomte, diplômé des beaux-arts de Caen en 1989, a fait, lui, le choix de devenir artiste. « Si financièrement ce n'est pas facile tous les jours, au moins je fais ce que j'aime », dit-il. Conjuguant l'image, la sculpture, le son, la peinture..., son œuvre se veut multidisciplinaire. Sa dernière exposition, « Départage », jusqu'au 18 avril à l'artothèque de Caen, est le fruit d'un travail de plus de huit mois, « voire 10 ans pour certaines pièces », précise-t-il.

La grande majorité des artistes qui exposent aujourd'hui dans les centres d'art, galeries, FRAC, etc. sont, comme lui, issus d'une école d'art.

Pour Frédéric Lecomte, « l'école nous donne des ingrédients. A nous, ensuite, de les cuisiner à notre sauce ».



## L'ERBA DEVIENT L'ESAM CAEN

*En septembre 2009, l'école régionale des beaux-arts de Caen la mer changera non seulement de lieu (à côté du Cargö), mais aussi de nom. L'ERBA deviendra l'ESAM Caen, l'École supérieure d'arts et médias de Caen. Ce nouveau nom, fruit d'une réflexion menée par Caen la mer, a notamment pour but d'officialiser le nouveau cursus d'études supérieures LMD (licence, maîtrise, doctorat), et de positionner clairement l'école dans une offre de formations concurrentielle.*

## MUSIQUE

# Deux figures au Conservatoire de Caen

IL EST COMPOSITEUR. ELLE EST ORGANISTE. IL EST RESPONSABLE DES ÉTUDES FONDAMENTALES. ELLE SE PERFECTIONNE. PORTRAITS DE DEUX PERSONNALITÉS DU CONSERVATOIRE : JEAN-LOUIS AGOBET ET SAKI AOKI.

### Jean-Louis Agobet

« Rendre la formation musicale la plus passionnante possible »



**Sa carrière n'est plus à présenter.** Jean-Louis Agobet a acquis sa réputation en collaborant avec de prestigieux solistes (Paul Meyer, Steven Isserlis...), ainsi que des ensembles intercontemporains (Tokyo Sinfonietta, Les Percussions de Strasbourg) et chefs d'orchestres non moins renommés (Orchestre national de France, Orchestre Philharmonique de Radio France)... En 2005, l'orchestre philharmonique de Strasbourg lui a même consacré un disque d'œuvres orchestrales, élu l'année suivante " Enregistrement classique de l'année " aux Victoires de la Musique Classique. Mais depuis de nombreuses années, le compositeur avait aussi envie d'enseigner. Lorsqu'en novembre 2008, il s'est vu proposer le poste de directeur des études fondamentales au Conservatoire de Caen, il n'a pas hésité. Jean-Louis Agobet y assure depuis le suivi de toutes les disciplines non-instrumentales, « de la formation musicale pour les enfants jusqu'à l'écriture en passant par l'histoire de la musique ». Son objectif : « rendre la formation musicale la plus passionnante possible pour les enfants ». C'est dit !

### Saki Aoki

Grand Prix d'Interprétation au Concours d'Orgues de Chartres



**Pourquoi et comment** cette jeune japonaise a-t-elle commencé l'orgue ? « Pour ne pas jouer du même instrument que ma sœur ! », avoue-t-elle en riant, dans un français impeccable. Après avoir débuté ses études musicales à l'Université de Tokyo, Saki Aoki décide de poursuivre son apprentissage en France, berceau de son instrument de prédilection. Au cours de son parcours, elle croise le chemin d'Erwan Le Prado, jury d'un concours qu'elle présente et organiste réputé du Conservatoire de Caen. « Il fallait que je travaille avec lui... ». Depuis 2007, Saki suit auprès de lui des cours d'improvisation et se prépare pour le Concours International d'Orgue de Chartres. En septembre 2008, Saki Aoki a ainsi remporté le Grand Prix d'Interprétation, Prix du Public et Prix Gaston Laize de ce concours de réputation mondiale. « Un moment fort, rempli d'émotions », confie-t-elle aujourd'hui. Et le point de départ d'une carrière. Saki a déjà une cinquantaine de concerts programmés sur trois continents. Et un disque en préparation, enregistré sur l'orgue de Saint-Étienne de Caen.

## Stade nautique : les travaux se poursuivent

Les travaux menés depuis le début de l'année au Stade Nautique ont permis de renforcer la sécurité des locaux techniques (isolement coupe-feu de la chaufferie, réfection du réseau électrique). La seconde phase de travaux, qui devrait débuter en juillet prochain, vise la « mise en sécurité des locaux accessibles au public ». Objectifs : aménager des accès pour les personnes à mobilité réduite, rénovation électrique totale, rénovation de la zone sanitaire, des douches, du sas de sortie vers les bassins extérieurs, mais aussi du hall d'entrée... Montant de l'opération : 2,16 millions d'euros, pour une fin de chantier au printemps 2010. Rendez-vous dans le prochain Sillage pour connaître tous les détails.

## ET AUSSI

26 juin 2009 : concours d'entrée en classes instrumentales (cycles I, II et III) pour les élèves ayant au moins 1 année de pratique. Dossier d'inscription à retirer au conservatoire ou à télécharger, à partir du 4 mai, sur le site [www.caenlamer.fr/conservatoire](http://www.caenlamer.fr/conservatoire)

## LES ÉQUIPEMENTS CULTURELS - ADRESSES ET CONTACTS

**Conservatoire de Caen - musique et danse**  
1, rue du Carel  
14050 Caen cedex 4  
Tél. : 02 31 30 46 70  
Site web : <http://conservatoire.caenlamer.fr>  
Du lundi au vendredi de 8h à 20h, le samedi de 8h à 12h30

**Orchestre de Caen**  
1, rue du Carel  
14050 Caen cedex 4  
Administration : 02 31 30 46 88  
Billetterie : 02 31 30 46 86 (du lundi au vendredi de 10h à 18h et le samedi de 10h à 12h30)  
site web : <http://orchestre-de-caen.caenlamer.fr>

**École Régionale des Beaux-Arts**  
83, rue de Geôle  
14000 Caen  
Tél. : 02 31 30 47 90  
Fax : 02 31 30 47 91  
Site web : [www.unicaen.fr/collectivite/beaux-arts/erba/accueil.html](http://www.unicaen.fr/collectivite/beaux-arts/erba/accueil.html)

**Théâtre du Champ Exquis**  
Espace Culturel Paul-Éluard  
Rue du Stade BP 20  
14550 Blainville-sur-Orne  
Tél. : 02 31 44 08 44  
Mail : [th\\_ce@yahoo.fr](mailto:th_ce@yahoo.fr)  
Web : [www.champexquis.com](http://www.champexquis.com)

**Bibliothèque de Caen**  
Place Louis-Guillouard  
14053 Caen cedex  
Tél. : 02 31 30 47 00  
Fax : 02 31 30 47 01  
Mail : [bm@ville-caen.fr](mailto:bm@ville-caen.fr)  
Site web : <http://bibliotheque-caen.caenlamer.fr>

**Chemin-Vert**  
Tél. : 02 31 74 13 66  
6, rue Jean-Racine

**Folie-Couvrechef**  
Tél. : 02 31 44 23 48  
37, rue des Boutiques

**Guérinière**  
Tél. : 02 31 34 02 97  
10, rue des Bouviers

**Maladrerie**  
Tél. : 02 31 74 01 71  
60, rue G<sup>al</sup>-Moulin

**Pierre-Heuzé**  
Tél. : 02 31 94 74 21  
17, place Champlain

**Grâce-de-Dieu**  
Tél. : 02 31 34 54 00  
8, espl. A.-Malraux

**Venoix**  
Tél. : 02 31 74 48 16  
18, av. des Chevaliers

**Bibliothèque d'Hérouville-Saint-Clair**  
5, square du Théâtre  
Tél. : 02 14 37 28 60  
Fax : 02 14 37 28 70  
Répondeur 02 31 45 34 60  
Mail : [biblioherouville@agglo-caen.fr](mailto:biblioherouville@agglo-caen.fr)  
Site web : [www.caenlamer.fr/bibliothequeherouville](http://www.caenlamer.fr/bibliothequeherouville)

**Bibliothèque d'Ifs**  
Esplanade François-Mitterrand  
14123 Ifs / Tél. : 02 14 37 29 93  
Site web : <http://bibliotheque-ifs.caenlamer.fr>

**Cinéma Lux**  
6, avenue Sainte-Thérèse  
14000 CAEN / Tél. : 02 31 82 29 87  
Site web : [www.cinemalux.org/](http://www.cinemalux.org/)

THÉÂTRE DU CHAMP EXQUIS

# Spectateur : un art qui fait école

■ **L'école du spectateur** du Théâtre du champ exquis a eu un an en janvier. Une initiative qui a vu le jour en parallèle des activités de la compagnie. L'objectif est de sensibiliser le public au théâtre. "On va voir des spectacles ensemble, on critique, on décortique et on fait un peu de pratique ensuite", explique Laure Rungette, la directrice des lieux. À la rentrée 2009, le TCE proposait un menu à la carte: stage ponctuel pour les petits appétits ou parcours sur l'année pour les plus gourmands. "La plupart des activités sont aujourd'hui terminées mais il reste deux ateliers en cours. Ils s'achèveront le 27 mai, par une restitution ouverte au public." Ces parcours ont lieu tous les jeudis soirs de 18h à 19h30, pour les plus âgés (12-15 ans) et tous les mercredis pour les plus jeunes (7-11 ans). "Ce dernier atelier a connu un tel succès que nous avons dû faire deux groupes".



## ENC : Cinq nageurs qualifiés en National 2



Cinq nageurs de l'école de natation de Caen ont été qualifiés pour les championnats de France N2

qui se dérouleront à Saint-Raphaël, du 10 au 12 avril. Charlotte Bousquet, Romain Cahierc, Raphaël Ménard, Pierre Pinthier et Alicia Serrand. "Nous espérons que quelques-uns d'entre eux iront en N1. Le règlement a changé depuis septembre et il est beaucoup plus difficile d'y parvenir", confie leur entraîneur, Mathias Faride. Hélène Hubert s'est elle d'ores et déjà qualifiée pour les championnats de France N1.

Infos sur [www.encaen.com](http://www.encaen.com)



## Un lieu / Une image Un fauteuil plongeur au Chemin Vert

La piscine communautaire du Chemin vert, accessible aux personnes à mobilité réduite, au même titre que celle d'Hérouville, a répondu à leurs attentes en investissant dans un fauteuil de mise à l'eau. Un moyen pour elles de conserver leur autonomie. "Nous en avions déjà un, mais il nécessitait l'intervention d'une tierce personne", explique Christophe Tessier, responsable de la piscine. Ce siège fonctionne sans électricité, avec la seule pression de l'eau. "C'est plus sécurisant." En place depuis février, il est régulièrement utilisé, notamment le lundi après-midi, où la piscine consacre, de 18h à 19h, un créneau réservé aux personnes souffrant d'un handicap.

### LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS - ADRESSES ET CONTACTS

**Café des images**  
4, square du Théâtre  
14200 Hérouville Saint-Clair  
Tél. : 02 31 45 34 70  
Répondeur programmes :  
Tél. : 02 31 45 34 35  
Site web :  
[www.cafedesimages.fr](http://www.cafedesimages.fr)

**Espace Jean-Vilar**  
Square de Niederwerrn  
Réservations : Tél. : 02.31.82.69.69  
Administration : Tél. : 02.31.82.72.72  
Fax. : 02.31.83.98.98  
Site web :  
[www.ville-ifs.fr/16-sortir/pages/int-sortir.html](http://www.ville-ifs.fr/16-sortir/pages/int-sortir.html)

**Patinoire**  
Rue Jean-de-la-Varende  
14000 Caen  
Tél. : 02 31 30 47 40  
Serveur Vocal : 02 31 30 46 10  
Fax : 02 31 30 47 42  
Mail :  
[patinoire.caenlamer@agglo-caen.fr](mailto:patinoire.caenlamer@agglo-caen.fr)  
Site web :  
<http://patinoire.caenlamer.fr>

**Stade nautique**  
Avenue Albert-Sorel  
14000 Caen  
Tél. : 02 31 30 47 47  
Mail :  
[piscine.stadenautique@agglo-caen.fr](mailto:piscine.stadenautique@agglo-caen.fr)

Site web : <http://piscine-stadenautique.caenlamer.fr>

**Piscine Chemin-Vert**  
Rue de Champagne  
14000 Caen  
Tél. : 02 31 73 08 79  
Mail :  
[piscine.cheminvert@agglo-caen.fr](mailto:piscine.cheminvert@agglo-caen.fr)  
Site web :  
<http://piscine-cheminvert.caenlamer.fr>

**Piscine Grâce-de-Dieu**  
Avenue Père-Charles-de-Foucauld  
14000 Caen  
Tél. : 02 31 52 19 78

Mail : [piscine.gracededieu@agglo-caen.fr](mailto:piscine.gracededieu@agglo-caen.fr)  
Site web : <http://piscine-gracededieu.caenlamer.fr>

**Piscine Montmorency**  
16, rue des Bouvines - 14200 Hérouville Saint-Clair  
Tél. : 02 31 95 69 00 - Fax : 02 31 95 11 92  
Mail : [piscine.montmorency@agglo-caen.fr](mailto:piscine.montmorency@agglo-caen.fr)  
Site web : <http://piscine-herouville.caenlamer.fr>

Retrouvez tous nos équipements  
sur : [www.caenlamer.fr](http://www.caenlamer.fr)



## Patrick Jeannenez,

Directeur général de Letna à Cormelles-le-Royal

PORTRAIT

# Coup de pousses

**DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA PLATEFORME LOGISTIQUE LETNA, À CORMELLES-LE-ROYAL, PATRICK JEANNENEZ MET LE PIED À L'ETRIER À DE JEUNES CRÉATEURS D'ENTREPRISES HÉBERGÉS DANS SES CENTRES D'AFFAIRES. PAR PASSION AVANT TOUT.**

soir à partir de 18h, Patrick Jeannenez quitte ainsi le costume de directeur général de Letna pour celui de "grand frère" auprès des pensionnaires du centre d'affaires. « Je me tiens à leur disposition. S'ils viennent me confier leurs soucis, j'essaie d'y trouver une solution, explique-t-il. C'est une passion. Certains font du sport, d'autres de la musique. Mon plaisir à moi est de voir des entreprises se développer et s'envoler de leurs propres ailes ». Patrick Jeannenez a déjà accompagné quelque 78 jeunes créateurs d'entreprises dans sa carrière. « Seulement deux ont déposé le bilan depuis », se réjouit-il.

« Des gens comme lui sont une espèce en voie de disparition », confie Manfred Guée, créateur d'Aluver, spécialisée dans l'agencement de bureaux. « Je suis arrivé ici en 2007. Je ne voulais pas de locaux, ce qui me posait quand même un problème pour les stocks. J'ai rencontré Patrick Jeannenez qui m'a proposé de m'héberger sur le centre. Cela m'a offert une grande souplesse et permis de nouer de nombreux contacts ». Patrick Jeannenez veille aussi à ce que "ses" entreprises s'apportent mutuellement. « J'essaie de voir comment elles peuvent travailler ensemble ». « On arrive parfois à se regrouper pour répondre ensemble à des appels d'offres », confirme Manfred Guée.

Après avoir vendu Letna au groupe Chatel, l'ex-PDG, aujourd'hui directeur général de l'entreprise, mûrit aussi d'autres projets pour favoriser la transmission d'entreprises. « De nombreuses boîtes saines et solides vont être à reprendre dans les prochaines années. Elles auront besoin de sang neuf pour se développer. Je voudrais faire se rencontrer les chefs d'entreprises et de jeunes repreneurs. Je vais essayer ».

### Letna, c'est quoi ?

Rachetée par le groupe Chatel en 2006, la plateforme logistique Letna (en référence au volcan et à un avion soviétique) a été créée par Patrick Jeannenez en 1986. Elle compte 30 salariés et présente plus de 100 000 m<sup>2</sup> d'espace de stockage. Ses métiers : la préparation de commandes, le conditionnement et le routage des colis, le contrôle qualité et l'organisation de transports de tous types en France et à l'étranger (routier, aérien, maritime, ferroviaire). En 2008, elle a reçu le trophée de la performance régionale.

### Carnet

**Fils d'ingénieur divisionnaire à la SMN, Patrick Jeannenez, 56 ans, naît et grandit sur le plateau.** À Rouen où il prépare un baccalauréat en maintenance électronique, il devient aussi animateur dans une maison des jeunes. Cet épisode marque un tournant dans sa vie. Le sens de l'écoute qu'il est amené à développer, et la capacité à déceler des valeurs chez les autres, lui donnent envie de lancer sa propre entreprise. Après avoir créé des auto-écoles à Caen, puis une société spécialisée dans la création et la production de vidéos, il fondera la plateforme logistique Letna en 1986. Installée depuis 2002 sur l'ancien site Moulinex à Cormelles-le-Royal, elle abrite aussi un centre d'affaires hébergeant de jeunes créateurs d'entreprises.

■ Dans ses 100 000 m<sup>2</sup> d'entrepôt, inaugurés en 2002 sur l'ancien site Moulinex, la plateforme logistique Letna (30 salariés) abrite aussi 26 jeunes entreprises et leurs 237 emplois. « Lorsque j'ai créé ce centre d'affaires, explique Patrick Jeannenez, il s'agissait de favoriser l'implantation, sur notre site, de jeunes entreprises ayant besoin des compétences logistiques de Letna ». Concrètement, les jeunes pousses hébergées dans le centre d'affaires de Letna bénéficient de locaux et de mobilier en contrepartie d'un loyer modeste. Fort de son expérience dans la création d'entreprises (lire ci-contre), et de son réseau constitué de nombreux chefs d'entreprises et d'acteurs économiques, Patrick Jeannenez accompagne aussi "ses" jeunes pousses dans leurs démarches administratives. « Nous avons aussi des gens, chez Letna, qui ont envie de transmettre leurs compétences et notre savoir-faire. Nous avons même un interprète chinois dont ils peuvent bénéficier. De cette façon, les jeunes créateurs peuvent dès le début se concentrer sur leur cœur de métier et faire prospérer leur activité ».

On peut le qualifier de bienveillant, d'homme providence... « Il ne s'agit pas non plus de mécénat, même s'il nous arrive d'en faire auprès d'associations », nuance Patrick Jeannenez. Le principe est en fait gagnant-gagnant. « Nous avons besoin d'un tissu d'entreprises dynamique à nos côtés, et elles, ont besoin d'un coup de pouce pour démarrer. Ça ne nous fait pas perdre d'argent et elles, en gagnent. J'y consacre juste du temps ». Chaque